

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 378

12 février 2015

SOMMAIRE

Adiant Solar Opportunities I S.A.	18105	Luxembourg Investment Company 18 S.à r.l.	18120
Anwolux Montage	18104	Mad Head Game S.à r.l.	18111
Astron Group Technologies S.A.	18099	MDD Venture S.à r.l.	18103
Atelier d'Architecture Frank Thoma	18143	Mercury Group S.à r.l.	18105
Atelier d'Architecture Frank Thoma	18107	MH Germany Property IV S.à r.l.	18103
Augentius Fund Administration (Luxembourg) S.A.	18143	MH-SH S.A.	18098
Augentius (Luxembourg) S.A.	18143	MM Holding S.A.	18112
Avar Investments S.A.	18108	Neovia Logistics Holding I S.à r.l.	18103
Brookfield Properties (Luxembourg) S.à r.l.	18107	Oberweis S.A.	18108
Business Center Esch S.A.	18115	OP Global Strategic	18102
Claremont Consulting Services S.A.	18107	SAF-Holland S.A.	18110
Corning Financial Services S.à r.l.	18104	Scripps Media Investments II	18106
CQS Luxembourg Global S.à r.l.	18107	Select Development Luxembourg S.A. ...	18099
Digital Luxembourg II Sàrl	18106	Serrano S.A.	18144
DL Partners Opportunities Fund SCA SICAV SIF	18115	Siricus S.A.	18106
Duisburg Realty Investments I S.A.	18104	Suco Société Anonyme	18098
Duran and Partners S.A.	18101	Suco Société Anonyme	18098
Equinix (Luxembourg) Holdings S.à r.l. ...	18098	Syndex Umbrella SICAV	18144
euromicron benelux S.A.	18109	Terrigena European Securities S.à r.l. ...	18108
Fleet Holdings S.A.	18115	Union Bancaire Privée (Europe) S.A. ...	18108
FR Group Holdings S.à r.l.	18115	Varezzo S.A.	18099
Global Competence	18100	VF Enterprises S.à r.l.	18104
Helen Holdings S.A.	18113	VoRo INVESTMENT S.à r.l.	18101
Helen Holdings S.A., SPF	18113	WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.	18121
HSH Luxembourg S.à r.l.	18109	Yams S.à r.l.	18118
Lebourg Investments S.A.	18106	Yoplait BrandCo Holding S.à r.l.	18105

MH-SH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5441 Remerschen, 10, Wisswée.
R.C.S. Luxembourg B 68.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015006572/9.

(150006530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Equinix (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 38.650.674,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 157.463.

Les comptes annuels consolidés de la maison mère au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Référence de publication: 2015007864/11.

(150008625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Suco Société Anonyme, Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 19.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET STATUTAIRE

qui se tiendra au siège, 40, Rangwee L-2412 Luxembourg, le vendredi 6 mars 2015 à 9 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2014 ; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux statuts.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015016836/18.

Suco Société Anonyme, Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 19.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège, 40, Rangwee L - 2412 Luxembourg, le vendredi 6 mars 2015 à 10 heures, en présence de Maître Joëlle BADEN, notaire.

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions ;
2. Conversion des actions au porteur en actions nominatives ;
3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts ;
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015021487/16.

Select Development Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 138.103.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG & MALDENER S.A.R.L.
EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE
31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER
Signature

Référence de publication: 2015008389/13.

(150008319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Varezzo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 153.935.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mars 2015 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et des comptes de profits et pertes au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014, et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2014.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015023238/1023/17.

Astron Group Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 88.294.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 mars 2015 à 11.00 heures à Luxembourg, 18, rue de l'Eau (1er étage) avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 30.06.2011 et au 30.06.2012 et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Décision à prendre relativement à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décision à prendre par les actionnaires de la Société relativement à l'exigibilité des avances consenties à la société par ses actionnaires;
6. Révocation de Monsieur Thomas Bleiner de son mandat de gérant de la succursale suisse;
7. Démission des quatre administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs en leur remplacement;
8. Transfert du siège social;
9. Divers.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires déposeront leurs actions, respectivement le certificat de dépôt au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015021483/693/24.

Global Competence, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.038.

Gemäß Art. 16 ff. der Satzung ergeht hiermit die Einladung zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre am 2. März 2015 um 10.50 Uhr am Gesellschaftssitz in der 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg mit folgender Tagesordnung:

Tagesordnung:

I. Namensänderung

Der Fondsname lautet fortan FOS Global Competence.

II. Änderungen der Satzung

Insbesondere werden die folgenden relevanten Änderungen der Satzung vorgenommen. Die vollständige Neufassung der Satzung ist am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

1. **Formalia:**
Die Referenzen zum Gesetz vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen sowie Rechtschreibung werden aktualisiert.
2. Artikel 1, Abs. 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:
"Der Verwaltungsrat kann einen oder mehrere Teilfonds einrichten, welche wiederum eine oder mehrere Aktienklassen enthalten können, deren Charakteristika voneinander abweichen und die mit verschiedenen Gebührenstrukturen versehen sein können."
3. In Artikel 2 Abs. 1 wird Satz 2 gestrichen.
4. Artikel 4 Abs. 1 Satz 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:
"Die Gesellschaft kann zur Absicherung des Gesellschaftsvermögens sowie zur Anlage und effizienten Verwaltung Derivate und sonstige Techniken und Finanzinstrumente jeder Art bedienen, sofern die Einsetzung dieser Techniken und Instrumente einsetzen."
5. Artikel 11 Abs. 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:
"Im Besonderen kann sie den Besitz von Gesellschaftsaktien durch jeden "Staatsangehörigen der Vereinigten Staaten von Amerika" sowie jede Person, die die Aktien für Rechnung oder zugunsten von Staatsangehörigen der Vereinigten Staaten von Amerika erwerben würde, einschränken oder verbieten. Staatsangehöriger der Vereinigten Staaten von Amerika meint dabei jede "US-Person" gemäß Regulation S des U.S. Securities Act von 1933 in jeweils gültiger Fassung."
6. Artikel 14 Abs. 2 wird wie folgt geändert:
"Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre teilnehmen - auch indirekt, indem er schriftlich, durch Telefax eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt."
7. Bei Artikel 14 Abs. 6 Satz 1 wird der letzte Halbsatz gestrichen und der folgende Satz 2 hinzugefügt :
"Vorbehalten bleiben die nachfolgenden Bestimmungen unter Artikel 14 Absätze 7 bis 9, welche Aktionäre, unter Beibehaltung derselben Rechte, von Teilfonds und/oder Aktienklassen voneinander trennt" .
8. In Artikel 19 Absatz 6 und Absatz 9 werden wie folgt geändert:
"Ein solches Einberufungsschreiben ist nicht notwendig, wenn jedes Verwaltungsratsmitglied dazu seine Zustimmung schriftlich, durch Telefax oder andere Übertragungsmöglichkeiten gegeben hat. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist auch nicht notwendig für eine Versammlung des Verwaltungsrats, die zu einer Stunde und an einem Ort abgehalten wird, welche in einer Entscheidung, die vorher durch den Verwaltungsrat angenommen wurde, festgelegt sind. Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an jeder Versammlung des Verwaltungsrats teilhaben, indem es schriftlich, Telefax oder andere Übertragungsmöglichkeiten ein anderes Verwaltungsratsmitglied als seinen Bevollmächtigten ernannt."
"Diese Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder auf mehrere Kopien gemacht werden und können durch Brief, Telefax oder andere Übertragungsmöglichkeiten erwiesen werden."
9. In Artikel 30 Absatz 3 wird der letzte Satz gestrichen und der Absatz wie folgt gefasst:
"Die Aufwendungen für die Vermögensverwaltung, einschliesslich für Anlageberatung und Anlageausschuss, sowie für die Verwaltung der Gesellschaft - unter der Voraussetzung, dass dieser Aufwand max. 2,0% p. a. des Nettovermögens der Gesellschaft nicht überschreitet (ausgenommen die in Ziffer 4 detaillierten Kosten) - zu berechnen per letztem Bewertungstag eines jeden Monats auf Basis des Durchschnitts der täglich ermittelten Werte des Netto-Gesellschaftsvermögens des betreffenden Monats und zahlbar"
10. In Artikel 30 Absatz 4 wird lit. l) zu m) und lit. m) zu n). Lit l) und lit. o) werden wie folgt neu eingefügt:
l) Kosten der Vorbereitung und Durchführung von Verwaltungsratssitzungen sowie entsprechende Auslagen der Verwaltungsratsmitglieder;
o) Kosten im Rahmen der Erbringung von Risikomanagementdienstleistungen und Performance Überwachung.
11. Artikel 34 Absatz wird wie folgt neu gefasst:

"Die Gesellschaft wird mit einer Bank, die den Anforderungen des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen und den Anforderungen des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds entspricht (die "Depotbank"), einen Depotbankvertrag schliessen. Alle Aktiva der Gesellschaft werden von der Depotbank oder für ihr Konto gehalten. Die Depotbank wird gegenüber der Gesellschaft und ihren Aktionären die gesetzlichen Verantwortungen tragen, wobei sich die Depotbank von der Haftung für das Abhandenkommen von bei Korrespondenten verwahrten Finanzinstrumenten befreien kann, sofern sie nachweisen kann, dass (a) alle gesetzlichen Bedingungen für die Beauftragung des Korrespondenten erfüllt sind, (b) der schriftliche Vertrag zwischen der Depotbank und dem betreffenden Korrespondenten die Haftung der Depotbank ausdrücklich diesem Korrespondenten zuweist und es dem Verwaltungsrat der Gesellschaft oder der Depotbank ermöglicht, im Namen der Gesellschaft Rechtsansprüche im Rahmen des Abhandenkommens von Vermögenswerten gegenüber dem betreffenden Korrespondenten geltend zu machen, und (c) es für die Haftungsbefreiung objektive Gründe im Sinne des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds gibt, wobei das Gesetz vom 12. Juli 2013 davon ausgeht, dass ein objektiver Grund immer dann besteht, wenn laut den Rechtsvorschriften eines Drittstaates vorgeschrieben ist, dass gewisse Finanzinstrumente von einer ortsansässigen Einrichtung verwahrt werden müssen und es keine ortsansässige Einrichtung gibt, die den Anforderungen für eine Beauftragung gemäß dem Gesetz vom 12. Juli 2013 genügt. Andere objektive Gründe können, insoweit sie die gesetzlichen Bedingungen erfüllen, von Zeit zu Zeit zwischen der Depotbank und der Gesellschaft schriftlich festgestellt werden."

12. Verschiedenes

Luxemburg, im Februar 2015

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2015023236/755/81.

VoRo INVESTMENT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 167.688.

En vertu d'une décision prise sous seing privé et signée le 10 décembre 2014, la société Lancaster Trustees Limited en qualité de de Trustees du V.A. Foras Trust, avec siège social au 2nd Floor, West Wing, Dorey Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernsey GY1 4LL, Royaume-Uni, a cédé à Topaz Opportunities Limited, immatriculée sous le n° 653626 auprès du R.C. Iles Vierges Britanniques, avec siège social au 2nd Floor, O'Neal Marketing Associates Building, Wickham's Cay II, PO Box 3174, Road Town, Tortola VG1110, Iles Vierges Britanniques, 17.610 parts sociales de la société VoRo INVESTMENT S.à r.l.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SÀRL

Référence de publication: 2015006827/15.

(150006297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Duran and Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.276.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 8 janvier 2015, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- DURAN AND PARTNERS SA avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, Route d'Arlon.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Luxemburg, le 14 janvier 2015.

Pour extrait conforme

Me Pierre BRASSEUR

Le liquidateur

Référence de publication: 2015007117/17.

(150007885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

OP Global Strategic, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, rue boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.109.

Gemäß Art. 16 ff. der Satzung ergeht hiermit die Einladung zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre am 2. März 2015 um 10.40 Uhr am Gesellschaftssitz in der 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg mit folgender Tagesordnung :

TAGESORDNUNG:

I. Namensänderung

Der Fondsname lautet fortan FOS OP Global Strategic, SICAV.

II. Änderungen der Satzung

Insbesondere werden die folgenden relevanten Änderungen der Satzung vorgenommen. Die vollständige Neufassung der Satzung ist am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

1. Formalia:

Die Referenzen zum Gesetz vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen sowie Rechtschreibung wurden geändert.

2. Artikel 1, Abs. 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:

"Der Verwaltungsrat kann einen oder mehrere Teilfonds einrichten, welche wiederum eine oder mehrere Aktienklassen enthalten können, deren Charakteristika voneinander abweichen und die mit verschiedenen Gebührenstrukturen versehen sein können."

3. In Artikel 2 Abs. 1 wird Satz 2 gestrichen.

4. Artikel 4 Abs. 1 Satz 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:

"Die Gesellschaft kann zur Absicherung des Gesellschaftsvermögens sowie zur Anlage und effizienten Verwaltung Derivate und sonstige Techniken und Finanzinstrumente jeder Art bedienen, sofern die Einsetzung dieser Techniken und Instrumente einsetzen."

5. Artikel 11 Abs. 2 wird um folgenden Wortlaut ergänzt und wie folgt neu gefasst:

"Im Besonderen kann sie den Besitz von Gesellschaftsaktien durch jeden "Staatsangehörigen der Vereinigten Staaten von Amerika" sowie jede Person, die die Aktien für Rechnung oder zugunsten von Staatsangehörigen der Vereinigten Staaten von Amerika erwerben würde, einschränken oder verbieten. Staatsangehöriger der Vereinigten Staaten von Amerika meint dabei jede "US-Person" gemäß Regulation S des U.S. Securities Act von 1933 in jeweils gültiger Fassung.

6. Artikel 14 Abs. 2 wird wie folgt geändert:

"Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre teilnehmen - auch indirekt, indem er schriftlich, durch Telefax eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt."

7. Bei Artikel 14 Abs. 6 Satz 1 wird der letzte Halbsatz gestrichen und der folgende Satz 2 hinzugefügt :

"Vorbehalten bleiben die nachfolgenden Bestimmungen unter Artikel 14 Absätze 7 bis 9, welche Aktionäre, unter Beibehaltung derselben Rechte, von Teilfonds und/oder Aktienklassen voneinander trennt".

8. Artikel 30 lit. i) Gedankenstrich 4 wird wie folgt geändert:

"...mindestens zehn Millionen Euro (10.000.000 Euro), das seinen Jahresabschluss nach den Vorschriften der Richtlinie 2013/34/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 26. Juni 2013 über den Jahresabschluss, den konsolidierten Abschluss und damit verbundene Berichte von Unternehmen bestimmter Rechtsformen erstellt und veröffentlicht, oder um..."

9. In Artikel 36 Absatz 3 wird der letzte Satz gestrichen und der Absatz wie folgt gefasst:

"Die Aufwendungen für die Vermögensverwaltung, einschließlich für Anlageberatung und Anlageausschuss, sowie für die Verwaltung der Gesellschaft - unter der Voraussetzung, dass dieser Aufwand max. 2,0% p. a. des Nettovermögens der Gesellschaft nicht überschreitet (ausgenommen die in Ziffer 4 detaillierten Kosten) - zu berechnen per letztem Bewertungstag eines jeden Monats auf Basis des Durchschnitts der täglich ermittelten Werte des Netto-Gesellschaftsvermögens des betreffenden Monats und zahlbar.

10. In Artikel 36 Absatz 4 wird lit. l) zu lit. m), lit. m) zu lit. n) und lit. n) zu lit. o). Lit l) wird wie folgt neu eingefügt:

l) Kosten der Vorbereitung und Durchführung von Verwaltungsratsitzungen sowie entsprechende Auslagen der Verwaltungsratsmitglieder;

11. Artikel 40 Absatz wird wie folgt neu gefasst:

"Die Gesellschaft wird mit einem Kreditinstitut im Sinne des Art. 1 (12) i.V.m. Teil I, Kapitel 1 des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor, das den Anforderungen des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen und den Anforderungen des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds entspricht (die "Depotbank"), einen Depotbankvertrag schließen. Alle Aktiva der Gesellschaft werden von der Depotbank oder für ihr Konto gehalten.

Die Depotbank wird gegenüber der Gesellschaft und ihren Aktionären die gesetzlichen Verantwortungen tragen. Wenn laut den Rechtsbestimmungen eines Drittstaates vorgeschrieben ist, dass bestimmte Finanzinstrumente von einer ortsansässigen Einrichtung verwahrt werden müssen und es keine ortsansässige Einrichtung gibt, die den Anforderungen des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds genügen, kann die Depotbank sich von ihrer gesetzlichen Verantwortung befreien, sofern die im Gesetz von 2013 aufgeführten weiteren Bedingungen für eine solche Befreiung gegeben sind.

Die Depotbank handelt in ihrer Funktion unabhängig von der Gesellschaft und ausschließlich im Interesse der Aktionäre.

Der Umfang der von der Depotbank zu erfüllenden Pflichten ergibt sich aus den Bestimmungen des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen und des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds.

Die Depotbank und die Gesellschaft sind berechtigt, die Ernennung zur Depotbank jederzeit mit einer Frist von drei Monaten durch schriftliche Mitteilung des einen Vertragspartners an den anderen zu kündigen. Eine Kündigung wird wirksam, wenn eine von der zuständigen Aufsichtsbehörde genehmigte neue Bank die Pflichten und Funktionen als Depotbank gemäß den gesetzlichen Vorschriften übernimmt. Bis zur rechtswirksamen Übernahme der Pflichten und Funktionen durch eine genehmigte neue Depotbank wird die bisherige Depotbank zum Schutz der Interessen der Aktionäre ihren Pflichten als Depotbank gemäß gesetzlichen Bestimmungen vollumfänglich nachkommen."

12. Artikel 41 Abs. 1 wird wie folgt geändert:

"Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Aktionäre gemäß Artikel 16 h) der Satzung jederzeit aufgelöst werden. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (die natürliche oder juristische Personen sein können), die von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden, durchgeführt."

13. Artikel 44 wird am Ende um den folgenden Halbsatz erweitert und wie folgt gefasst:

"Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften (einschließlich Änderungsgesetzen) sowie das Gesetz vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen und des Gesetzes vom 12. Juli 2013 über Verwalter alternativer Investmentfonds.

14. Verschiedenes

Luxemburg, im Februar 2015

Der Verwaltungsrat..

Référence de publication: 2015023237/755/89.

Neovia Logistics Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 143.560.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015007368/9.

(150008125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

MDD Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 171.908.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2015007350/10.

(150008230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

MH Germany Property IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.847.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015007357/10.

(150008245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Anwolux Montage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 22.795.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015007662/10.

(150008703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Corning Financial Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 178.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 de la Société Corning Financial Services S.à r.l. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Corning Finance Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2015007759/11.

(150009404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

VF Entreprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 145.047.

*Rectificatif des comptes annuels se terminant au 31 décembre 2009, enregistrés à Luxembourg - Sociétés, le 17 Décembre 2010
référence L-100194043*

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Janvier 2015.

VF Entreprises S.à r.l.

Patrick L.C. ven Denzen

Gérant A

Référence de publication: 2015006834/15.

(150007081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Duisburg Realty Investments I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 62.616.

Extrait des résolutions du conseil d'administration tenue le 9 janvier 2015

Conformément aux dispositions de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions aux porteur, le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg en date du 9 janvier 2015 a décidé de nommer la société anonyme A.T.T.C. Control s.a. (RCS Luxembourg B 60319) avec siège social sis au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions de dépositaire agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Administrateur / Gérant / Administrateur / Gérant

N. Patteet / K. Van Huynegem

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2015007116/17.

(150008065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Mercury Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5753 Frisange, 47, Parc de Lésigny.
R.C.S. Luxembourg B 131.983.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015007354/10.

(150007952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Adiant Solar Opportunities I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 162.594.

EXTRAIT

L'un des administrateurs de classe B de la société, à savoir Monsieur Louis-Grégoire LOGRE, a désormais comme adresse:

- 12, rue de la Paix, F-75002 Paris, France.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Pour ADIANT SOLAR OPPORTUNITIES I S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015006890/14.

(150007484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Yoplait BrandCo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.242.678,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 165.009.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 12 janvier 2015 les décisions suivantes ont été prises:

- Démission du gérant A suivant à compter du 6 janvier 2015:

Madame Nathalie S.E. Chevalier, née le 2 mars 1977 à Kapellen, Belgique, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Démission du gérant B suivant à compter du 6 janvier 2015:

Madame Stéphanie Jung-Schut, née le 24 novembre 1975 à Metz, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Nomination du gérant A suivant à compter du 6 janvier 2015 pour une durée indéterminée:

Monsieur Sébastien R. Rimlinger, né le 23 septembre 1975 à Sarreguemines, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Nomination du gérant B suivant à compter du 6 janvier 2015 pour une durée indéterminée:

Monsieur Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Société est comme suit:

- Franciscus W.J.J. Welman gérant de catégorie A;

- Sébastien R. Rimlinger, gérant de catégorie A;

- Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B;

- Fabrice Rota, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Yoplait Brandco Holdings S.à r.l.

Sébastien R. Rimlinger

Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2015006865/30.

(150006649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Lebourg Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 41.547.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015007313/10.

(150007990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Scripps Media Investments II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 165.800.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels pour la période du 7 décembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 11 février 2014, sous la référence L140026365 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 janvier 2015.

Référence de publication: 2015006696/12.

(150006901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Siricus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.
R.C.S. Luxembourg B 88.087.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 31 décembre 2014 a nommé comme nouvel administrateur de la société en catégorie A:

- Madame Andrea Dany, née à Trèves (Allemagne) le 14 août 1973, domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

en remplacement de Monsieur Sébastien Gravière.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015006746/15.

(150006822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Digital Luxembourg II Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.600.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 110.214.

Veillez prendre note du changement de nom et de forme de l'associé suivant:

- Digital Business Trust, numéro d'immatriculation B10789113 au RCS Maryland, est devenu DBT, LLC, société à responsabilité limitée (limited liability company), avec effet 5 janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Pour la Société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Gérant de classe B

Référence de publication: 2015007071/17.

(150007800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Atelier d'Architecture Frank Thoma, Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 236, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 46.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015006943/9.

(150007539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Claremont Consulting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 6-8, rue Jean Origer.

R.C.S. Luxembourg B 72.766.

EXTRAIT

- Démission de Mlle. Rachel Grzelak, née le 1^{er} mars 1976 à Mont-Saint-Martin, France, demeurant professionnellement au 6-8, rue Jean Origer à L - 2269 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 30 novembre 2014.

- Démission de M. Gareth Edward Reynolds, né le 18 septembre 1971 à Detmold, Allemagne, demeurant professionnellement au 6-8, rue Jean Origer à L - 2269 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué de la société, avec effet au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015007040/14.

(150008314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

CQS Luxembourg Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.000.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 106.642.

En date du 24 décembre 2014, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Kevin Jones, du poste de gérant avec effet au 31 décembre 2014;

- Nomination de Michael Pownall, né le 09 janvier 1969 à St. Asaph, Royaume-Unis, et ayant pour adresse professionnelle le First Floor, 2 Hill Street, St. Helier, JE2 4UA, Jersey, Ile de Man, au poste de gérant avec effet au 31 décembre 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CQS LUXEMBOURG GLOBAL S.À R.L.

Référence de publication: 2015007060/15.

(150007490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Brookfield Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 100.464.

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors du dépôt de la décision prise par le conseil de gérance en date du 15 novembre 2014 auprès du registre de Commerce et des Sociétés, sous la référence L140222076 en date du 12 décembre 2014.

Il convient de lire que la société Brookfield Properties (Luxembourg) S.à r.l. a son siège au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et non pas au 13-15 avenue de la Liberté, L-1935 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Brookfield Properties (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015006970/16.

(150007553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Terrigena European Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 175.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015007517/10.

(150008252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Union Bancaire Privée (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 9.471.

La nouvelle liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Union Bancaire Privée (Europe) S.A.

Vérane Waltregny / Tony Silori

Adjoint à la Direction / Membre de la Direction

Référence de publication: 2015006819/12.

(150006888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Oberweis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 8.781.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 28 novembre 2014:

- a renouvelé en qualité de Réviseur d'Entreprises, la société coopérative PricewaterhouseCoopers, R.C.S. Luxembourg B n°65.477, avec siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, en lieu et place de réviseur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2015, conformément à l'article 35 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/01/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015006608/15.

(150006571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Avar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 192.104.

Extrait des résolutions du conseil d'administration tenue le 9 janvier 2015

Conformément aux dispositions de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions aux porteur, le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg en date du 9 janvier 2015 a décidé de nommer la société anonyme A.T.T.C. Control s.a. (RCS Luxembourg B 60319) avec siège social sis au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions de dépositaire agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Administrateur / Gérant / Administrateur / Gérant

N. Patteet / K. Van Huynegem

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2015006909/17.

(150008075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

HSH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.858.

Le bilan au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2015008046/13.

(150008568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

euromicron benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5691 Ellange, 38, Z.A.E. Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 95.249.

Im Jahr zwei tausend und fünfzehn, am sechsten Januar.

Vor dem unterzeichnenden Notar Henri BECK, mit Amtssitz in Echternach, Großherzogtum Luxemburg,

wurde eine außerordentliche Hauptversammlung der alleinigen Aktionärin der euromicron benelux S.A., einer luxemburgischen Aktiengesellschaft, société anonyme, mit Sitz in 38, z.a.e. Triangle Vert, L-5691 Ellange, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 95.249 (NIN 2003 2217 584) (nachfolgend die "Gesellschaft") abgehalten.

Die Gesellschaft wurde gegründet durch notarielle Urkunde des Notars Paul Decker, mit dem damaligen Amtssitze in Luxemburg, am 1. August 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C) Nummer 959 vom 18. September 2003. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt geändert durch notarielle Urkunde des Notars Patrick Serres, mit dem Amtssitze in Remich, vom 9. Oktober 2012, welche am 15. November 2012 im Mémorial C unter der Nummer 2774 veröffentlicht wurde.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Peggy Simon, Angestellte, beruflich ansässig in L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

Sie beruft sich selbst zum Stimmzähler und zur Schriftführerin Claudine Schoellen, Angestellte, beruflich ansässig in L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

Die Vorsitzende ersucht den unterzeichnenden Notar Folgendes festzustellen:

I.) Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Neufassung des ersten Satzes des Artikels 7 der Satzung wie folgt:

„ **Art. 7. Verwaltungsrat.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens einem Mitglied, welches nicht Gesellschafter zu sein braucht. Sofern die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter haben sollte, besteht der Verwaltungsrat aus mindestens drei Mitgliedern.“

2. Änderung des Artikels 12 der Satzung durch Einfügung der Einzelzeichnungsbefugnis im Falle eines einzelnen Verwaltungsratsmitglieds.

3. Abberufung und Erteilung der Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder Stefan Simon, Dirk Müller und Thomas Freis.

4. Ernennung von Herrn Andreas Lendner als alleiniges Verwaltungsratsmitglied

II.) Die vertretene alleinige Aktionärin und die Anzahl der von ihr gehaltenen Aktien sind in eine Anwesenheitsliste eingetragen worden die, nachdem sie von dem Vertreter der Aktionärin, den Mitgliedern der Versammlung und dem unterzeichneten Notar ne varietur gezeichnet wurde, samt der Vollmacht dieser Urkunde angeheftet bleibt, um mit dieser Urkunde registriert zu werden.

III.) Die Anwesenheitsliste zeigt, dass alle DREI HUNDERT UND ZEHN (310) Aktien ohne Nennwert, welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft in Höhe von EINUNDREISSIG TAUSEND EURO (EUR 31,000,-) umfassen, in der Versammlung anwesend oder vertreten sind.

Die vertretene alleinige Aktionärin erklärt, dass sie auf den Erhalt von einer Einladung für die Hauptversammlung verzichtet und die Versammlung als wirksam zusammengekommen ansieht, und erklärt des Weiteren, umfassende Kenntnis von der Tagesordnung, welche ihr vorab übermittelt wurde, zu haben.

IV.) Die Versammlung ist somit wirksam zusammengetreten und kann entsprechend wirksam Beschlüsse im Sinne der Tagesordnung fassen.

V.) Nach ausführlicher Beratung hat die Versammlung die folgenden Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den ersten Satz von Artikel 7 (Verwaltungsrat) der Gesellschaftssatzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

“ **Art. 7. Verwaltungsrat.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens einem Mitglied, welches nicht Gesellschafter zu sein braucht. Sofern die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter haben sollte, besteht der Verwaltungsrat aus mindestens drei Mitgliedern.”

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 12 (Vertretung der Gesellschaft) der Gesellschaftssatzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 12** “. Vertretung der Gesellschaft. Die Gesellschaft ist gegenüber Dritten rechtsverbindlich verpflichtet durch, im Falle eines einzelnen Verwaltungsratsmitglieds, dessen Einzelunterschrift, und im Falle mehrerer Verwaltungsratsmitglieder durch die gemeinsame Unterschrift von je zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates, von denen einer das delegierte Verwaltungsratsmitglied ist, oder durch die einzelne Unterschrift der Person, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt wurde, im Rahmen dieser täglichen Geschäftsführung, oder durch die gemeinsame oder einzelne Unterschrift von allen Personen, auf die der Verwaltungsrat solche Unterschriftsbefugnisse, übertragen hat, aber nur im Rahmen dieser Unterschriftsbefugnisse.“

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst alle drei Mitglieder des Verwaltungsrats der Gesellschaft, die Herren Dirk Müller, Stefan Simon und Thomas Freis, mit Wirkung zum heutigen Tage abuberufen. Ihnen wird für die Amtszeit vom 5. März 2014 bis einschließlich zum heutigen Tage vollständige Entlastung (quitus) erteilt.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Andreas Lendner, wohnhaft in D-13158 Berlin, Straße 52A, Nr. 56, mit sofortiger Wirkung für die Dauer von sechs Jahren zum alleinigen Verwaltungsratsmitglied zu bestellen.

Nachdem keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung stehen, wurde die Versammlung geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Echternach, Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 06 janvier 2015. Relation: GAC/2015/167. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 12. Januar 2015.

Référence de publication: 2015005962/79.

(150006410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

SAF-Holland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 113.090.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu à Luxembourg le 4 novembre 2014

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat de Monsieur Wilfried TREPPELS en tant que délégué à la gestion journalière de la Société a été renouvelé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, et ce jusqu'au 31 décembre 2015. Le délégué à la gestion journalière ne pourra valablement engager la Société dans le cadre de la gestion journalière qu'avec la signature conjointe d'un des administrateurs de la Société.

Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Pour extrait conforme

Marcus PETER

Mandataire

Référence de publication: 2015006720/16.

(150006540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Mad Head Game S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 184.053.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of December.

Before US Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Magic Feature S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 184.021 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address in 5, Rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- The Sole Shareholder holds all the shares in Mad Head Game S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 184.053 (the "Company") incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on January 3, 2014, which articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 778 of March 26, 2014.

- The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The Sole Shareholder hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect as from today.

- The Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company.

- The Sole Shareholder, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself.

- The Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation.

- Consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed.

- The Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company.

- The Sole Shareholder grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at Magic Feature Hong Kong Limited, the sole shareholder of Magic Feature S.à r.l., with registered office at 6/F., Building 12W, Phase 3, Hong Kong Science Park, Shatin, N.T., Hong Kong.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix décembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Magic Feature S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 184.021 (l'«Associé Unique»),

ici dûment représentée par Mme. Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 5, Rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de Mad Head Game S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 184.053 (la «Société»), constituée par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 3 Janvier 2014 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 778 du 26 mars 2014.

- le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euros (12.500 EUR) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées;

- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme réalisée et clôturée;

- l'Associé Unique a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;

- l'Associé Unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leur nomination respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de Magic Feature Hong Kong Limited, l'associé unique de Magic Feature S.à r.l., au 6/F., Building 12W, Phase 3, Hong Kong Science Park, Shatin, N.T., Hong Kong.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17711. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015005559/99.

(150005173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2015.

MM Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015006580/9.

(150007126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

**Helen Holdings S.A., Société Anonyme,
(anc. Helen Holdings S.A., SPF).**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 37.283.

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf décembre,

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «HELEN HOLDINGS S.A., SPF», ayant son siège social au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.283, constituée suivant acte notarié en date du 7 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 410 du 28 octobre 1991 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1678 du 8 juillet 2008.

L'assemblée est ouverte à 17.35 heures sous la présidence de Madame Sara Puttemans, employée privée, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Lies Van Den Eeckhaut, employée privée, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Martin Mantels, employé privé, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Abandon du statut de société de gestion de patrimoine familial («SPF») pour soumettre la Société à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit.

2. Changement de la dénomination de la Société en «HELEN HOLDINGS S.A.» et modification afférente du premier article des statuts, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit.

3. Décision de changer l'objet social de la Société qui aura la teneur suivante, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit:

« **Art. 4.** La Société a pour objet social la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société a également pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la gestion, l'administration et la détention sous toute forme de façon directe ou indirecte, de tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société elle-même.

La Société a également pour objet la création, l'acquisition, la vente, le développement, l'exploitation, l'usage ou la concession de l'usage, par toute voie, d'un droit d'auteur sur des logiciels informatiques, de brevets, de marques de fabrique ou de commerce, de dessins ou de modèles.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations de nature commerciale, mobilière, immobilière, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

4. Révision des statuts en vue de la suppression de toute référence à la SPF avec effet au 31 décembre 2014 à minuit.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'abandonner le statut de société de gestion de patrimoine familial («SPF») pour soumettre la Société à la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la Société en «HELEN HOLDINGS S.A.» et de modifier le premier paragraphe du premier article des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit:

« **Art. 1^{er}. Forme - Dénomination (premier paragraphe).** Il existe une société anonyme sous la dénomination de «HELEN HOLDINGS S.A.» (la Société).»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit:

« **Art. 4. Objet Social.** La Société a pour objet social la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société a également pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la gestion, l'administration et la détention sous toute forme de façon directe ou indirecte, de tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société elle-même.

La Société a également pour objet la création, l'acquisition, la vente, le développement, l'exploitation, l'usage ou la concession de l'usage, par toute voie, d'un droit d'auteur sur des logiciels informatiques, de brevets, de marques de fabrique ou de commerce, de dessins ou de modèles.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations de nature commerciale, mobilière, immobilière, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer toute référence à la société de gestion de patrimoine familial.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de supprimer le deuxième paragraphe du premier article et la deuxième phrase du premier paragraphe de l'article 6 et de modifier l'article 22 des statuts de la Société comme suit, avec effet au 31 décembre 2014 à minuit:

« **Art. 22. Droit applicable.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouve son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. PUTTEMANS, A.-L. VAN DEN EECKHAUT, M. MANTELS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2014. LAC / 2014 / 62833. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Référence de publication: 2015006379/104.

(150006727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Business Center Esch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 14, Op den Drieschen.
R.C.S. Luxembourg B 139.450.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015007733/10.

(150008900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

FR Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 170.433.

Les statuts coordonnés au 9 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2015007177/11.

(150008164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Fleet Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 148.815.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2013 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 14 juillet 2014, sous la référence L140120610 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Référence de publication: 2015007159/12.

(150007799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

DL Partners Opportunities Fund SCA SICAV SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 162.557.

In the year two thousand and fourteen, on the fourth day of December,
Before the undersigned, Maître Martine SCHAEFFER, notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held:

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of DL Partners Opportunities Fund SCA SICAV SIF, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized as an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) in the form of a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) governed by the law dated 13 July 2007 on specialised investment funds, as amended, having its registered office at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.557 (the Company). The Company was incorporated on 25 July 2011, pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 2416, page 115922 of 8 October 2011. The Company's articles of association (the Articles) have not been amended since its incorporation.

The Company is managed by its general partner, DL Partners Opportunities (Luxembourg) SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.522 (the General Partner).

The Meeting was opened and is chaired by Mister Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo (the Chairman).

The Chairman appoints Miss Corinne PETIT, employee, residing professionally at the same address as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mister Gianpiero SADDI, prenamed, residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

(the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the appearing parties and the notary.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. All the shares of the Company, in registered form, with no par value, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;
2. dissolution of the Company;
3. appointment of the liquidator of the Company;
4. powers of the liquidator;
5. instructions for the liquidator; and
6. miscellaneous.

III. The shareholders of the Company present or represented have been duly convened and have perfect knowledge of the agenda of the Meeting which has been communicated to them previously.

IV. The Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the shareholders waive the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The shareholders resolve to dissolve the Company with immediate effect and to put it into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Third resolution

The shareholders resolve to appoint M. Antonio Thomas, born on the 6th of July 1971 in London, United Kingdom, with professional address at 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as the Company's liquidator (the Liquidator), as approved by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) on 21 October 2014.

Fourth resolution

The shareholders resolve to grant the Liquidator all the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law). The Liquidator is entitled to execute all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may, on his sole responsibility, delegate some of his powers to one or more persons or entities for specifically defined operations or tasks. The Liquidator is authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, subject to the drawing-up of interim accounts.

Fifth resolution

The shareholders resolve to instruct the Liquidator to realise all the Company's assets on the best possible terms and to pay all its debts.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with this notarial deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the shareholders this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the Meeting's officers and the shareholders' authorised representative.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le quatrième jour de décembre,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue:

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de DL Partners Opportunities Fund SCA SICAV SIF, une société en commandite par actions luxembourgeoise sous forme de société d'investissement à capital variable organisée comme un fonds d'investissement spécialisé régie par la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés (la Loi de 2007) telle que modifiée, ayant son siège social à 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.557 (la Société). La Société a été constituée le 25 juillet 2011, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 2416, page 115922, du 8 octobre 2011. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

La Société est administrée par son associé commandité, DL Partners Opportunities (Luxembourg) SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.522 (l'Associé Commandité).

L'Assemblée s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Gianpiero SADDI, employé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo (le Président).

Le président nomme Madame Corinne PETIT, employée, demeurant à Luxembourg à la même adresse comme secrétaire (le Secrétaire).

L'Assemblée nomme Monsieur Gianpiero SADDI, employé, prénommé comme scrutateur (le Scrutateur).

(le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés collectivement comme le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre des actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur la liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les parties comparantes et le notaire instrumentant.

Les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau de l'Assemblée ayant été formé, le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que toutes les actions de la Société, en forme nominative, sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour ci-après reproduit;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. dissolution de la Société;
 1. nomination du liquidateur de la Société;
 2. pouvoirs du liquidateur;
 3. instructions au liquidateur; et
 4. divers.

III. Les Actionnaires de la Société présents ou représentés ont été dûment convoqués et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été précédemment communiqué.

IV. Que l'Assemblée a pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à l'Assemblée, les actionnaires renoncent aux formalités de convocation, les actionnaires se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de nommer M. Antonio Thomas, né le 6 juillet 1971 à Londres, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle à 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg comme liquidateur de la Société (le Liquidateur), tel qu'approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) le 21 octobre 2014.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, y compris celles prévues à l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable des Actionnaires. Le Liquidateur peut déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou des tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser aux actionnaires des acomptes sur le boni de liquidation, à condition que des comptes intérimaires soient établis.

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident d'autoriser le Liquidateur à procéder dans les meilleures conditions à la réalisation de l'actif et au paiement de toutes les dettes de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la demande des Actionnaires, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le bureau de l'Assemblée et le mandataire des actionnaires.

Signé: G. Saddi, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 15 décembre 2014. Relation: LAC/2014/60146. Reçu soixante-quinze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 28 janvier 2015.

Référence de publication: 2015014957/160.

(150018036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2015.

Yams S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.398.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second day of the month of December;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

Mr. Maximiliaan Arnold GROENEVELD, born in Amsterdam (The Netherlands), on January 2, 1960, residing in 1054 GV Amsterdam, Vondelstraat 160 (The Netherlands),

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (the "Proxy-holder"), by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing person, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act:

1) That the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") "Yams Sàrl", established and having its registered office in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscribed in the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under the number 112398, (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on October 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 470 of March 4, 2006,

and that the articles of association (the "Articles") have not been amended since;

2) That corporate capital is set at 12,500.- EUR (twelve thousand and five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) shares with a par value of 25.- EUR (twenty-five Euros) each;

- 3) That the appearing person, represented as said before, is the sole owner of all the shares of the Company;
- 4) That the appearing person, represented as said before, acting as sole shareholder (the “Sole Shareholder”), declares, with immediate effect, the dissolution of the Company and the commencement of the liquidation process;
- 5) That the Sole Shareholder appoints himself as liquidator of the Company; and in his capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;
- 6) That the Sole Shareholder, in his capacity as liquidator of the Company, declares that he irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the Company;
- 7) That the Sole Shareholder declares that he takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debts of the Company pursuant to point 6;
- 8) That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company shall be cancelled;
- 9) That full and entire discharge is granted to the board of managers for the performance of their assignment;
- 10) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand three hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le vingt-deuxième jour du mois de décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Maximiliaan Arnold GROENEVELD, né à Amsterdam (Pays-Bas Netherlands), on January 2, 1960, residing in 1054 GV Amsterdam, Vondelstraat 160 (The Netherlands),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le “Mandataire”), en vertu d’une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d’être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d’acter:

- 1) Que la société à responsabilité limitée “Yams Sàrl”, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 112398, (la “Société”), a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 470 du 4 mars 2006, et que les statuts (les “Statuts”) n’ont pas été modifiés depuis lors;
- 2) Que le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;
- 3) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de la Société;
- 4) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, agissant comme associé unique (l’“Associé Unique”), prononce, avec effet immédiat, la dissolution de la Société et la mise en liquidation;
- 5) Que l’Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d’établir, de signer, d’exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;
- 6) Que l’Associé Unique déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la Société;
- 7) Que l’Associé Unique déclare qu’il reprend tout l’actif de la Société et qu’il s’engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 6;

8) Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société seront annulés;

9) Que décharge pleine et entière est donnée au conseil de gérance pour l'exécution de son mandat;

10) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille trois cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 2 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/39. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société;

Luxembourg, le 9 janvier 2015.

Référence de publication: 2015005943/101.

(150005113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Luxembourg Investment Company 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 192.217.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 janvier 2015

1. Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 5 (cinq).
3. Monsieur Elliot GREENBERG, administrateur de sociétés, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique), le 19 Janvier 1959, demeurant professionnellement à NY 10019 New-York, 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une période indéterminée.
4. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 Mai 1986, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.
5. Monsieur Pierre CLAUDEL, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 Mai 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.
6. Monsieur Joshua LEVINE administrateur de sociétés, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique), le 07 Novembre 1975, demeurant professionnellement à NY 10019 New-York, 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une période indéterminée.
7. Monsieur Christophe-Emmanuel SACRE, administrateur de sociétés, né à Ottignies (Belgique), le 22 Janvier 1985, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 12.01.2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Luxembourg Investment Company 18 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015005523/29.

(150006170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2015.

WH Student Accommodation Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 193.633.

In the year two thousand fifteen, the twenty-ninth day of January,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

RH Student Housing Investments Limited, limited liability company organized under the laws of Malta, having its registered office at 51, Ta' Xbiex Seafront, Ta' Xbiex XBX 1020, Malta, registered with the Maltese Registry of Companies under number C 68534 (the Sole Shareholder),

the above appearing party being hereby represented by Mrs. Virginie PIERRU, notary clerk, residing in L-8510 Redange-sur-Attert, 66, Grand-Rue, by virtue of a sole (1) proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as aforesaid, is the Sole Shareholder of WH Student Accommodation Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on January 7th, 2015 pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Articles), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 193.633 (the Company).

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and representing the entirety of the share capital, has requested the undersigned notary to act the resolutions contained into the following agenda:

Agenda:

1. (i) Creation of two classes of shares in the share capital of the Company namely class A shares (the Class A Shares) and class B shares (the Class B Shares), having a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1) each, with the rights attached to such classes of shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to the following agenda, and (ii) conversion of the existing twelve thousand (12,000) shares into ten thousand eight hundred (10,800) Class A Shares and one thousand two hundred (1,200) Class B Shares;

2. Amendment and restatement of the Articles in their entirety (including without limitation to reflect the creation of two classes of shares, as per item 1 above) and subsequent renumbering of the Articles and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles; and

3. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create two classes of shares in the share capital of the Company, namely the Class A Shares and the Class B Shares, having a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1) each, with the rights attached to such classes of shares as set forth in the Articles as amended and restated pursuant to the second resolution below.

The Sole Shareholder further resolves to convert the existing twelve thousand (12,000) shares of the Company into ten thousand eight hundred (10,800) Class A Shares and one thousand two hundred (1,200) Class B Shares.

Second resolution

In light of the above, the Sole Shareholder resolves to amend and restate the Articles in their entirety (including without limitation to reflect the creation of two classes of shares, as per the first resolution above) and subsequent renumbering of the Articles and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

"Title I. Definitions

Art. 1. The following definitions shall apply herein:

"Acquisition Completion" means the date of completion of the acquisition of the Property by Propco.

"Affiliate" means, with respect to an entity, any Person, which, directly or indirectly, controls, is controlled by, or is under common control with it (if applicable), or in case of an individual, his/her spouse and/or children.

"Appointing Shareholder" means the holders of Class A Shares in the case of a Class A Manager and the holder of Class B Shares in the case of the Class B Manager.

"Articles" means the articles of association of the Company, as amended from time to time.

“Asset Manager” means Round Hill Asset Management LLC (or its permitted successors, assigns or transferees from time to time) acting in a capacity as asset manager under any Asset Management Agreement that may be entered into from time to time.

“Asset Management Agreement” means any asset management agreement that may be entered into between inter alia the Company and the Asset Manager for time to time for the purpose of services which would be rendered by the Asset Manager to the Company in relation to the Property and the Group, which would include matters like acquisition and finance advice, asset and disposition strategy, leasing services, financial reporting and brand management, as such agreement may be amended from time to time.

“Annual Budget” means the first budget in relation to the operation of the Property and any subsequent annual budget approved by the Board.

“Board” means the board of managers of the Company from time to time.

“Board Reserved Matters” means all the Reserved Matters, aside from the Shareholders Reserved Matters.

“Business” means the business of the Company and such other business as the Shareholders may from time to time agree should be carried on by the Company.

“Business Day” means any calendar day other than Saturdays, Sundays and any other days on which credit institutions are authorized to close in the Grand Duchy of Luxembourg, the Cayman Islands and Malta.

“Business Plan” means the Initial Business Plan and any subsequent business plan as adopted by the Company, as they may be amended, revised or supplemented from time to time.

“Class A Debt” means any debt owned against the Company, by the holders of Class A Shares, their direct or indirect beneficial owners, their Affiliates and/or their permitted successors, assigns or transferees, from time to time.

“Class A Equity Premium Account” means any Equity Premium Account connected to the Class A Shares, the amounts recorded on such Equity Premium Account constituting freely distributable reserves of the Company for the benefit of the holders of the Class A Shares.

“Class A Interest” means the Class A Shares and the Class A Debt.

“Class A Interest Consideration” has the meaning set forth in article 9.3.5 hereto.

“Class A Managers” means the Manager(s) appointed by the General Meeting upon proposal by the Class A Shareholder and holding office.

“Class A Non-Offering Interestholders” has the meaning set forth in article 9.4.1 hereto.

“Class A Offered Interest” has the meaning set forth in article 9.3.1 hereto.

“Class A Offering Interestholder” has the meaning set forth in article 9.3.1 hereto.

“Class A Shares” means the class A Shares, outstanding from time to time.

“Class B Debt” means any debt owned against the Company, by the holders of Class B Shares, their direct or indirect beneficial owners, their Affiliates and/or their permitted successors, assigns or transferees, from time to time.

“Class B Equity Premium Account” means any Equity Premium Account connected to the Class B Shares, the amounts recorded on such Equity Premium Account constituting freely distributable reserves of the Company for the benefit of the holders of the Class B Shares.

“Class B Interest” means the Class B Shares and the Class B Debt.

“Class B Interest Consideration” has the meaning set forth in article 9.4.4 hereto.

“Class B Manager” means the Manager appointed by the General Meeting upon proposal by the Class B Shareholder and holding office.

“Class B Non-Offering Interestholders” has the meaning set forth in article 9.3.1 hereto.

“Class B Offered Interest” has the meaning set forth in article 9.4.1 hereto.

“Class B Offering Interestholder” has the meaning set forth in article 9.4.1 hereto.

“Class B Shares” means the class B Shares, outstanding from time to time.

“Company” means WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.

“Competitor” means any Person that provides services, substantially similar to those set out under any Asset Management Agreement that may be entered into from time to time, in the UK Student Accommodation market.

“Control” means the power to exercise the majority voting rights of an entity at board or shareholder level, either directly or indirectly.

“Equity Premium Account” means any equity or share premium reserve or account (including without limitation the account 115 (Apports des actionnaires non rémunérés par des titres) of the Luxembourg Chart of Accounts) connected to the shares (or a class of shares) of the Company, constituting freely distributable reserves of the Company for the benefit of its (or the relevant class of) Shareholders.

“Exit” means the sale of the Property, all the shares in Propco or all the shares in the Company, or such other event as the Board may agree upon in the same manner as a Board Reserved Matter from time to time.

“General Meeting” means a general meeting of the Shareholders.

“Group” means the Company and its Subsidiaries.

“Initial Business Plan” means the initial five (5) year business plan in respect of the Property approved by the Company.

“Interest” means the Class A Interest and the Class B Interest.

“IRR” means internal rate of return as defined under any Asset Management Agreement that may be entered into from time to time, or in the absence of such definition, as determined by the Board resolving in the same manner as for a Board Reserved Matter.

“Investment Agreement” means any investment agreement that may be entered into from time to time, between the Company and the holders of Interest, governing their respective rights and obligations in the Company, as may be amended, supplemented or acceded to, from time to time.

“Law” means the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

“Legal Reserve” has the meaning set forth in article 18.1 hereto.

“Luxembourg Manager” means a Manager resident for tax purposes in the Grand Duchy of Luxembourg.

“Manager” means a manager of the Company, regardless of his/her class.

“Managers’ Circular Resolutions” has the meaning set forth in article 12.8.

“Opco” means Cain Management Limited, a company incorporated and registered in England and Wales with company number 08999049.

“Person” means any individual, corporation, partnership, firm, association, unincorporated organization or other legal entity.

“Propco” means WH Student Accommodation S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 193.657.

“Property” means the freehold land and buildings known as Independent Student Living West Hampstead as registered at the UK Land Registry with absolute title under title number NGL736551.

“Property Manager” means Opco (or its permitted successors, assigns or transferees from time to time), acting as property manager under any property management services agreement that may be entered with Propco for time to time, as such agreement may be amended from time to time.

“Relevant Date” has the meaning set forth in article 9.5.1.

“Reserved Matters” means the decisions and/or matters as set out below:

1. Any sale, disposition or merger of any Group company or the Property, any capital investment in the Group, and any disposals or acquisitions (outside of the applicable Business Plan) exceeding fifty thousand British Pound Sterling (GBP 50,000);

2. Any material decisions relating to the corporate structure of the Group (for the avoidance of doubt, not the day to day operations of the Property management which are immaterial), including the exercise of voting rights or veto rights;

3. Admitting additional investors into the Group;

4. Entering into, varying or terminating third party contracts exceeding fifty thousand British Pound Sterling (GBP 50,000) (outside the applicable Business Plan) (for the avoidance of doubt, excluding day to day operations of the Property management which are immaterial);

5. Any tax or legal decision or action that would have a material adverse effect on any Shareholder (including any change to the constitution of Group or any change to the distribution policy of the Company);

6. Commencing, compromising, settling or otherwise waiving any claim in respect of any litigation or arbitration proceedings;

7. Any related party transactions (in which case the conflicted party shall have no voting rights);

8. Any material change in investment strategy in the Group and the Property;

9. Agreeing to the first, and all subsequent, Annual Budgets within which the Asset Manager is mandated to act including all changes to the Annual Budget;

10. Any Exit or sale of any material individual asset(s) of the Group (in whole or in part);

11. Appointment and or replacement of the Property Manager;

12. Any changes, assignment, transfer of the Asset Management Agreement and any replacement asset management agreement;

13. Any dividends distributions or shareholder loan repayments;

14. Any increase in the share capital of Group company, consolidate, subdivide or alter any of the rights attached to any share capital of any Group company, reduce any Group company’s share capital, capitalise any amount standing to the credit of any reserve of any Group company or reorganise any of the share capital of any Group company;

15. Allot, issue, or grant any shares of any Group company or any option or other interest (in the form or convertible or otherwise) over any of the unissued share capital of any Group company;

16. Any alterations or additions to the memorandum, articles of association or the constitutional documents of any Group company;
17. Carrying on any business other than the operation and management of the Group and the Property;
18. Incurring any indebtedness or engage in any financing arrangement of any kind (including those of a kind not required to be shown in the Group's audited accounts);
19. Factor or assign any of its book debts;
20. Create or permit to be created any mortgage, charge, pledge, lien, encumbrance, or other security interest whatsoever over its undertaking or any of its assets;
21. Open any bank accounts;
22. Enter into any hedging or similar transaction or arrangement;
23. Change either its auditors or its accounting reference date;
24. Change the valuers of the Group;
25. Enter into or terminate any contract of employment or services for payment by the relevant Group company to the relevant individual or annual remuneration (including salary, bonus and other benefits) in excess of fifty thousand British Pound Sterling (GBP 50,000) or otherwise employ or engage any individual in a senior or managerial capacity or terminate the employment or engagement or any such person;
26. Establish or amend any profit-sharing, share option, bonus or other incentive scheme of any nature for directors or employees;
27. Establish or amend any pension scheme or grant any pension rights to any director/manager, employee, former director/manager or employee, or any member of any such person's family;
28. Formally appointing advisors for a sale's process relating to the Property or any Group company;
29. Any calls of additional capital; and
30. Pledge or transfer of the Class A Shares in the Company or the equity interest in any Subsidiary.

For the avoidance of doubt, any and all decisions and/or matters (including without limitation any and all agreements, securities, pledges, documents, notices, or certificates related thereto) relating to, connected to or necessary for the acquisition of the Property, including without limitation (i) the obtaining and completion of any financing (via a senior loan facility or debt from holders of Interest) of the Group and the Property and (ii) the funding of the Company or any Subsidiaries, are not constituting Reserved Matters and the related provisions of the Articles shall be disregarded in this respect.

"Shareholders" means the shareholders of the Company from time to time.

"Shareholders Reserved Matters" means, out of the Reserved Matters, those decisions and/or matters which the Law specifically conditions to a resolution of the General Meeting.

"Shares" means the shares in the Company, having a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1) each, outstanding from time to time, including, without limitation, the Class A Shares and the Class B Shares.

"Subsidiary" means any subsidiary of the Company.

"Tag-Along Election Notice" has the meaning set forth in article 9.4.5 hereto.

"Tag-Along Notice" has the meaning set forth in article 9.4.2 hereto.

"Third Party" has the meaning set forth in article 9.1.4 hereto.

"Total Investment" means the total nominal/principal amount (including without limitation via debt, shares and equity, including any Equity Premium Account) held in the Company by the holders of Interest.

"transfer" means, as the context requires, any act of sale and any other act or agreement, whether inter vivos or mortis causa, with or without valuable consideration (including, without limitation, sales, exchanges, contributions to share capital, creation of security interests, enforcement of security, forced sales and forced assignments, granting of any beneficial ownership rights or any other rights of use or possessory lien, securities lending, mergers and spin-offs) that result in the transfer (even temporarily and/or on a fiduciary basis) of or a commitment to transfer (even temporarily and/or on a fiduciary basis) the ownership or any rem right in or relating to the shares or interests in a Group company or the Property to a Person other than the previous holders of such shares or interests. The terms to "transfer", "transferred", "transferor" and "transferee" as used in the Articles, have a meaning consistent with that of transfer.

"Transfer Notice" has the meaning set forth in article 9.3.3 hereto.

"Written Shareholders' Resolutions" has the meaning set forth in article 14.2 hereto.

Title II. Form - Name - Registered Office - Purpose - Duration

Art. 2. Form. The Company is a société à responsabilité limitée (private limited liability company), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the Law, and the Articles.

Art. 3. Name. The Company's name is "WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.".

Art. 4. Registered Office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by a decision of the Board, in accordance with these Articles.

4.3 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

4.4 The Company may establish branches or other offices both in Luxembourg or abroad, by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 5. Purpose.

5.1 The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition and/or investment in by way of purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures and any other securities or financial instruments or assets of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

5.2 The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

5.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

5.4 In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

5.5 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

5.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 6. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Title III. Share Capital - Shares**Art. 7. Share Capital.**

7.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand British Pound Sterling (GBP 12,000), represented by ten thousand eight hundred (10,800) Class A Shares and one thousand two hundred (1,200) Class B Shares, in registered form, having a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1) each, fully subscribed and paid-up.

7.2 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with articles 15.7, 20 and any Investment Agreement that may be entered into from time to time.

7.3 Subject to any Investment Agreement that may be entered into from time to time, the Company may create one or more Equity Premium Account, each of which may be specifically allocated and attached to a particular class of Shares.

Art. 8. Shares.

8.1 Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per Share.

8.2 Subject to any Investment Agreement that may be entered into from time to time, the Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose;

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital, and for the avoidance of any doubt, such redemption shall constitute a Shareholders Reserved Matter; and

(iii) any distribution made to the Shareholders resulting from the redemption is made in accordance with article 20 below.

Art. 9. Transfer of Interest.

9.1 General Rules

9.1.1 No transfer of any Interest may occur if such transfer would trigger a mandatory prepayment or repayment, acceleration, change of control or event of default under any debt facility, unless prior written consent and clearance has been obtained from the relevant lenders. For the avoidance of doubt, and regardless of anything to the contrary, all transfer provisions contained in article 9 are subject to the foregoing provision of this article 9.1.1.

9.1.2 The transfer of Interest to third parties (including, for the avoidance of doubt, Affiliates) is subject to:

(i) with respect to the transfer of Shares, the prior approval by Shareholders representing at least three-quarters of the share capital;

(ii) notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code, to be binding on the Company or third parties;

(iii) the conditions prescribed in any Investment Agreement that may be entered into from time to time; and

(vi) articles 9.1.3 to 9.1.5, 9.2, 9.3, 9.4 and 9.5, as applicable.

9.1.3 Subject to compliance with laws, in particular, without limitation, articles 9.1.1 and 9.1.2 above, a holder of Interest may proceed with a transfer of Interest to (i) one or more of their Affiliates in accordance with article 9.2 and (ii) any other holder(s) of Interest, freely and without limitations, other than to give proper notice of the number and type of Interest and date of such transfer, to the Company, and as applicable, the other holders of Interest.

9.1.4 The holders of Class A Interest may not transfer their Class A Interest to an unrelated third party (the Third Party), except in the event the holders of Class B Interest decide not to exit after a five year term as from the Acquisition Completion. In the latter case, the holders of Class A Interest may initiate a structured process to realize their profit share by selling all (but not some) of their aggregate Class A Interest to a Third Party, subject to a Right of First Refusal of the holders of Class B Interest pursuant to article 9.3. at a price equal to the pre-tax waterfall distribution based on article 20, including the profit share based on the current market valuation of the Group and Property by a valuer of good repute (such as inter alia, CBRE or JLL). For the avoidance of doubt, the holder of the Class B Interest are under no obligation to purchase the Class A Interest.

9.1.5 The holders of Class B Interest may transfer any part of their aggregate Class B Interest to a Third Party, under the strict condition that this Third Party is not (or may not become as a result of the transfer) a Competitor and subject to compliance with the Tag-Along Right pursuant to article 9.4.

9.2 Transfers to Affiliates

Subject to compliance with laws, a holder of Interest may transfer all or part of its Interest at any time to one or more of its Affiliates, provided that any such transfer shall be in accordance with each of the following terms:

(i) such Affiliate becomes a party to any Investment Agreement which may be entered into from time to time and agrees to be bound by its terms and conditions as if named therein as a holder of Interest, and has previously executed and delivered any accession form to it;

(ii) the transferring holder of Interest be jointly liable with the Affiliate, for the breach by it or any such Affiliate of the Articles and any Investment Agreement which may be entered into from time to time;

(iii) the transferring holder of Interest and all Affiliates of such transferring holder of Interest shall constitute and shall be deemed to be one and a sole party for all purposes of any Investment Agreement that may be entered into from time to time;

(iv) the transfer be subject to the condition subsequent that the Person identified by the transferring holder of Interest as an Affiliate ceases to qualify as such;

(v) if any Person previously identified by the transferring holder of Interest as an Affiliate ceases to qualify as such: (A) the prior Affiliate promptly notifies the other holders of Interest thereof in the form of a notice specifying the initial Interest transfer and the date as from which the prior Affiliate has ceased to be an Affiliate; (B) the transfer to such prior Affiliate be terminated effective as of the date on which such transferee ceased to qualify as an Affiliate; and (C) the transferred Interest be returned to the transferring holder of Interest and the transferring holder of Interest then either reacquires them or cause another of its Affiliates to reacquire them within thirty (30) Business Days.

9.3 Right of First Refusal

9.3.1 Subject to article 9.1.4, if the holders of Class A Interest (the Class A Offering Interests) desire to proceed with the transfer of all their Class A Interest (the Class A Offered Interest) to a Third Party, the holders of Class B Interest (the Class B Non-Offering Interests) shall have the right of first refusal to purchase all the Class A Offered Interest, but not less than all, upon the terms and conditions as set out in this article 9.3.

9.3.2 Prior to any proposed transfer of Class A Offered Interest, the Class A Offering Interests shall have received a written irrevocable bona fide offer from the Third Party to purchase the Class A Offered Interest stating the identity of the Third Party, the price and terms upon which the Class A Offered Interest are proposed to be transferred,

and the confirmation of the Third Party's acceptance to be bound by the terms and conditions of any Investment Agreement that may be entered into from time to time, as if named therein as a holder of Interest.

9.3.3 The Class A Offering Interestholders shall inform the Company and the Class B Non-Offering Interestholders by sending a notice to them (the Transfer Notice).

9.3.4 The Transfer Notice shall specify:

(i) the name of the Third Party interested to purchase the Interest and any other relevant information about such Third Party (including its ultimate shareholder or controlling entity, if any);

(ii) the number and class of Interest offered for the transfer;

(iii) the price offered for the transfer of the Class A Offered Interest (distinguishing between Shares and other Interest, as applicable);

(iv) drafts of transfer documentation setting forth the terms and conditions of payment of such price and all other material terms and conditions of such transfer; and

(v) state the anticipated time and place of the closing of such transfer.

9.3.5 Should the consideration offered by the Third Party for the Class A Offered Interest (the Class A Interest Consideration) not be constituted, in whole, by cash, the Class B Non-Offering Interestholders shall have a period of ten (10) Business Days after receipt of the Transfer Notice to request, by means of a notice sent to the Class A Offering Interestholder, that the fair market value of the Class A Offered Interest and the Class A Interest Consideration be determined in accordance with article 9.5.

9.3.6 Upon penalty of forfeiture, the Class B Non-Offering Interestholders shall have a period of fifteen (15) Business Days after receipt of the Transfer Notice (or within two (2) Business Days after the fair market value of the Class A Offered Interest and the consideration determined in accordance with article 9.5) within which they may exercise their right of first refusal and acquire the Class A Offered Interest in proportion to their holding of Interest in the Company at the same price (or its equivalent in cash) and on the same terms as set out in the Transfer Notice. This right of first refusal shall be exercised by means of a notice sent to the Class A Offering Interestholder, with a copy to the Company and each of the Class B Non-Offering Interestholders.

9.3.7 In the event that any Class B Non-Offering Interestholders does not elect to purchase its pro rata share of the Class A Offered Interest, the right of first refusal of the other Class B Non-Offering Interestholders shall automatically increase in the same proportion.

9.3.8 In case the right of first refusal is not exercised, the Class A Offering Interestholder may, subject to the applicable legal rules, the Articles and any Investment Agreement that may be entered into from time to time, transfer the Class A Offered Interest to the Third Party at the same price and on the same terms set out in the Transfer Notice.

9.3.9 The holders of Interest and the relevant Third Party shall accomplish all required formalities to duly transfer the Interest specified in the Transfer Notice within a reasonable delay.

9.4 Tag Along Right

9.4.1 Subject to articles 9.1.4 and 9.1.5, if the holders of Class B Interest (the Class B Offering Interestholder) desire to proceed with the transfer of all their Class B Interest (the Class B Offered Interest) to a Third Party, such transfer is subject to a right of tag-along by the holders of Class A Interest (the Class A Non-Offering Interestholders).

9.4.2 The Class B Offering Interestholder shall inform the Company and the Class A Non-Offering Interestholders by sending a notice to them (the Tag-Along Notice).

9.4.3 The Tag Along Notice shall specify:

(i) the name of the Third Party interested to purchase the Interest and any other relevant information about such Third Party (including its ultimate shareholder or controlling entity, if any);

(i) the number and class of Interest offered for the transfer;

(ii) the price offered for the transfer of the Class B Offered Interest (distinguishing between Shares and other Interest, as applicable);

(iii) drafts of transfer documentation setting forth the terms and conditions of payment of such price and all other material terms and conditions of such Transfer;

(iv) an offer to the Class A Non-Offering Interestholders to participate in such transfer to the Third Party; and

(v) state the anticipated time and place of the closing of such transfer.

9.4.4 Should the consideration offered by the Third Party for the Class B Offered Interest (the Class B Interest Consideration) not be constituted, in whole, by cash, the Class A Non-Offering Interestholders shall have a period of ten (10) Business Days after receipt of the Tag Along Notice to request, by means of a notice sent to the Class B Offering Interestholder, that the fair market value of the Class B Offered Interest and the Class B Interest Consideration be determined in accordance with article 9.5.

9.4.5 Upon penalty of forfeiture, each of the Class A Non-Offering Interestholders shall have the right to transfer all of their Interest (but not less than all) to the Third Party. Such a right shall be exercised within fifteen (15) Business Days of receipt of the Tag Along Notice (or within two (2) Business Days after the fair market value of the Class B Offered

Interest and the Class B Interest Consideration are determined in accordance with article 9.5) by means of a notice (the Tag-Along Election Notice) sent to such Class B Offering Interestholder.

9.4.6 The Tag Along Election Notice shall state the identity of the Third Party, and the number and class of Interest to be transferred by the Class A Non-Offering Interestholder(s). The price per Interest (distinguishing between Shares and other Interest, as applicable) offered shall be the same as the one indicated in the Tag Along Notice, or its equivalent in cash.

9.4.7 The Class B Offering Interestholder shall cause the delivery of the Tag Along Election Notice to constitute a contract between the relevant Class A Non-Offering Interestholders and the Third Party, for the purchase by the Third Party and the transfer by the relevant Class A Non-Offering Interestholders of their Interest on the terms and conditions indicated in the Tag Along Election Notice.

9.4.8 The transfer of the Interest by the Class B Offering Interestholder and the relevant Class A Non-Offering Interestholders pursuant to this article 9.4.8 shall occur as promptly as practicable, and in any event within forty-five (45) Business Days from the delivery of the Tag Along Election Notice.

9.5 FAIR MARKET VALUE DETERMINATION

9.5.1 Within five (5) Business Days of the date on which the fair market value of an asset is required to be determined (the Relevant Date), the Company shall instruct an external auditor of good repute (réviseur d'entreprises agréé) to determine (within fifteen (15) Business Days of such instruction) the fair market value of such asset in accordance with accounting principles, standards and practices generally accepted in Luxembourg as at the Relevant Date.

9.5.2 If the Company fails to instruct such external auditor of good repute in accordance with article 9.5.1, any holder of Interest shall have the power to instruct such an external auditor of good repute in the name and on behalf of the Company.

9.5.3 The external auditor of good repute shall act as an expert and its determination shall be final and binding on the holders of Interest, save in the case of manifest error in which case the Company shall appoint another external auditor of good repute.

Title IV. Management

Art. 10. Appointment of the managers.

10.1 The managers shall be appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

10.2 The Board shall comprise one or two Class A Managers and one Class B Manager of whom:

- (i) the Class A Managers shall be appointed from a list of candidates presented by the holders of Class A Shares; and
- (ii) the Class B Manager shall be appointed from a list of candidates presented by the holders of Class B Shares.

10.3 In exercising their rights under article 10.2, the Shareholders shall at all times ensure that a sufficient number of Luxembourg Managers are proposed as Managers so that the composition of the Board shall at all times comprise a majority of Luxembourg Managers.

10.4 Only the Appointing Shareholder (i) may propose the removal of a Manager (which it had proposed for appointment, and is holding office as Manager, in accordance with article 10.2) by a resolution of the Shareholders and (ii) propose for appointment by a resolution of the Shareholders a new Manager in its place by notice in writing to the Company and to the other Shareholders.

10.5 Subject to article 8.10 and to any Investment Agreement that may be entered into from time to time the Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholders taken in accordance with the provisions of this article 10.

Art. 11. Powers.

11.1 The Board shall be responsible for the overall direction and management of the Company and may delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more Managers, officers, or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly.

11.2 The Managers shall receive no compensation for their services and shall be reimbursed for reasonable expenses incurred in the carrying out of their mandate, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings of the Board.

11.3 The Board can also delegate special and limited powers for specific matters to one or more agents.

Art. 12. Board.

12.1 The Board may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a Manager or a Shareholder and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board.

12.2 The Board shall meet when convened by any Manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place (which in principle shall be the registered office of the Company), shall be given to all Managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except as a matter of emergency, in which case the nature and the circum-

tances of the emergency shall be mentioned in the notice. No notice shall be required when waived by the consent of each Manager, or when all the Managers are present or represented.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing or by any other appropriate telecommunication means another Manager as his proxy. A Manager may represent more than one Manager.

12.4 Any and all Managers may participate to a meeting by phone, videoconference, or any appropriate telecommunication means allowing all Managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

12.5 A meeting of managers is duly constituted if at the commencement of the meeting there are present in person or represented not less than onehalf (1/2) of the total number of Managers, except when the Board of Managers is composed of less than three (3) managers, in which case the quorum shall be of all the Managers.

12.6 Resolutions of the Board will be passed by simple majority vote, except in relation to the Board Reserved Matters.

12.7 Any Board Reserved Matters to be resolved upon by the Board shall in order to be valid require a simple majority vote, including the positive vote of the Class B Manager.

12.8 Subject to article 12.7 as regards Board Reserved Matters, written resolutions approved and signed by all the Managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board (Managers' Circular Resolutions). Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

12.9 Deliberations of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman or by two (2) Managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or by two (2) Managers.

Art. 13. Liability of the Managers. The Managers may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Title V. Shareholders' Meetings

Art. 14. Powers.

14.1 Unless resolutions are taken in accordance with article 14.1.(ii), resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a General Meeting).

14.2 If the number of Shareholders of the Company does not exceed twentyfive (25), resolutions of the Shareholders may be unanimously adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

14.3 Each Share entitles the holder to one (1) vote.

Art. 15. Shareholders' Meetings.

15.1 The Shareholders may be convened for General Meetings (i) by the Board, (ii) following a request from Shareholders representing more than fifty (50) percent of the share capital of the Company, (iii) following a request by a holder of Class B Shares or (iv) by any Manager individually.

15.2 Written notices convening a General Meeting and setting forth the agenda shall be sent to each Shareholder at least 24 hours before the General Meeting, specifying the time and place of the General Meeting (which in principle shall be in Grand Duchy of Luxembourg), except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the notice convening a General Meeting. No notice shall be required when waived by the consent of each Shareholder, or when all the Shareholders are present or represented and if they all state that they have been duly informed of the agenda of the General Meeting.

15.3 A Shareholder may grant written power of attorney to another Person (who need not be a Shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

15.4 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, except (i) insofar as the Law requires a higher voting majority and/or (ii) in relation to Shareholders Reserved Matters in which case such resolutions in order to be valid must also include the positive vote of the holders of Class B Shares.

15.5 If the quorum is not reached at a first General Meeting, the Shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting. Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented, except (i) insofar as the Law requires a higher voting majority and/or (ii) in relation to Shareholders Reserved Matters in which case such resolutions in order to be valid must also include the positive vote of the holders of Class B Shares.

15.6 The holding of General Meetings is not compulsory as long as the number of Shareholders does not exceed twenty-five (25). In the absence of General Meetings, Shareholders resolutions are validly taken in writing, at the same majority vote cast as the ones provided for General Meetings, provided that each Shareholder receives in writing by any suitable communication means the whole text of each resolution to be approved prior to his written vote.

15.7 Resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of Shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital, including the positive vote of the holders of Class B Shares.

15.8 Each Shareholder may participate in a General Meetings by phone, videoconference, or any appropriate telecommunication means allowing all Shareholders participating in the General Meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

15.9 When in accordance with any Investment Agreement that may be entered into from time to time there is only one Shareholder or the number of Shareholders is reduced to one, subject to any such Investment Agreement:

- (i) The sole Shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting.
- (ii) Any reference in the Articles to the Shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole Shareholder or the sole Shareholder's resolutions, as appropriate, and no distinction should be made among classes of Shareholders.
- (iii) The resolutions of the sole Shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

Title VI. Financial Year - Annual accounts - Profits - Supervision

Art. 16. Financial Year. The financial year of the Company starts on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 17. Annual accounts. Each year, at the end of the financial year, the Board shall draw up a balance sheet and the profits and losses account, to which an inventory will be annexed, in accordance with the Law, all together with the annual accounts are submitted to the Shareholders.

Art. 18. Profits.

18.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

18.2 The Shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits and may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward, in each case in accordance with the applicable legal provisions and any Investment Agreement that may be entered into from time to time.

18.3 Any amount to be distributed to the Shareholders must be distributed in accordance with article 20 below.

Art. 19. Interim dividends.

19.1 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and reserves (including any Equity Premium Account) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends;
- (iv) the interim dividend must be distributed in accordance with article 20 below;
- (v) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend; and
- (vi) such distribution is in accordance with any Investment Agreement that may be entered into from time to time.

19.2 If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of interim dividends not corresponding to profits actually earned and the Shareholders must immediately refund the excess on a pro rata basis to the Company if so required by the Board.

Art. 20. Waterfall.

20.1 Subject to all legal and regulatory requirements, any available cash received by Company shall be distributed and applied by it on the following basis and in the following order:

- (i) first, to the payment of its taxes liabilities;
- (ii) second, to the payment of its other liabilities, including without limitation its corporate cost, operating costs and expenses;
- (iii) third, to the payment of any fees which may be due under any Asset Management Agreement that may be entered into from time to time;
- (iv) fourth, to the payment of any transaction services fees which may be due;
- (v) fifth, to the holders of Class B Interest until they have received an aggregate amount equal to (A) the sum of (i) principal amount of the Class B Debt, (ii) the aggregate nominal value of the Class B Shares and (iii) the amount of Class B Equity Premium Account (if any), (B) less an amount equal to the aggregate payments made under item (iv) above;
- (vi) sixth, to the holders of the Class A Interest, until they have received an aggregate amount equal to the sum of (i) principal amount of the Class A Debt, (ii) the aggregate nominal value of the Class A Shares and (iii) the amount of Class A Equity Premium Account (if any).

(vii) seventh, the remaining cash to the holders of Interest, on the following basis and in the following order:

- pari passu, to the holders of Class A Interest and Class B Interest, based on their respective holdings of the Total Investment, until 12.5% IRR is reached;
- 31% to the holders of Class A Interest and 69% to the holders of Class B Interest, until 15% IRR is reached;
- 40% to the holders of Class A Interest and 60% to the holders of Class B Interest, until 20% IRR is reached; and
- for all cash exceeding the above hurdles in this items (vii), 48% to the holders of Class A Interest and 52% to the holders of Class B Interest.

20.2 Any distribution of the Company in accordance with article 20.1 (v) to (vii), may be made by way of interest or principal repayment, (annual or interim) dividend distribution, equity premium repayment, and/or in any other manner, as determined by the Board in its sole discretion resolving as a Board Reserved Matter.

20.3 Any distribution made to the holders of specific class of Shares shall be allocated pro rata among such holders based on their respective shareholding within the applicable class of Shares.

Art. 21. Supervision.

21.1 Where the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditors (commissaire(s) aux comptes) who need not to be a Shareholder, and will serve for a term ending on the date of the annual General Meeting following his/their appointment. However his/their appointment can be renewed by the General Meeting.

21.2 When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) appointed by a resolution of the General Meeting. The General Meeting may however appoint an approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) at any time.

Title VII. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution.

22.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital which all include the consent of the holders of Class B Shares. The Shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

22.2 Subject to any Investment Agreement that may be entered into from time to time, the surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in accordance with article 20.

Title VII. General provisions

23.1 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

23.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

23.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

23.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the Law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time. In case of discrepancies between the Articles and any Investment Agreement that may be entered into from time to time, as between the Company and all the holders of Interest, any such Investment Agreement shall prevail over the Articles to the fullest extent legally permissible."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred forty euro (1,240.- EUR).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf janvier,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

«RH Student Housing Investments Limited», une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 51, Ta' Xbiex Seafront, Ta' Xbiex XBX1020, Malte, et immatriculée au Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C 68534 (l'Associé Unique),

représentée par Mme Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant à L-8510 Redange-sur-Attert, en vertu d'une unique (1) procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme ci-avant, est l'Associé Unique de «WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie et constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 1, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 7 janvier 2015 suivant un acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les Statuts), immatriculée au Registre du Commerce et de Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 193.633 (la Société).

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. (i) Création de deux classes de parts sociales dans le capital social de la Société à savoir les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A) et les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune, ayant les droits liés à ces classes de parts sociales énoncées dans les Statuts modifiés et reformulés conformément à l'ordre du jour suivant, et (ii) conversion des douze mille (12.000) parts sociales existantes en dix mille huit cent (10.800) Parts Sociales de Classe A et mille deux cent (1.200) Parts Sociales de Classe B;

2. Modification et refonte des Statuts dans leur intégralité (notamment pour refléter la création des deux classes de parts sociales, conformément au point (1.) ci-dessus) la subséquente renumérotation des Statuts, et dans la mesure nécessaire, insérer ou changer les rubriques dans les Statuts; et

3. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer deux classes de parts sociales dans le capital social de la Société à savoir les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune, ayant les droits liés à ces classes de parts sociales énoncées dans les Statuts modifiés et reformulés conformément à la Seconde Résolution ci-dessous.

L'Associé Unique décide également de convertir les douze mille (12.000) parts sociales existantes en dix mille huit cent (10.800) Parts Sociales de Classe A et mille deux cent (1.200) Parts Sociales de Classe B.

Seconde résolution

Au vu de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier et de refondre les Statuts dans leur intégralité (notamment pour refléter la création des deux classes de parts sociales, conformément à la première résolution ci-dessus) et, de manière subséquente, de renuméroter les Statuts, et dans la mesure nécessaire, insérer ou changer les rubriques dans les Statuts, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

«Titre I^{er} . Définitions

Art. 1^{er} . Les termes définis suivants auront la signification suivante:

«Réalisation de l'Acquisition» signifie la date de la réalisation de l'acquisition de la propriété par Propco.

«Affilié» signifie, à l'égard de toute entité, toute Personne, qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec elle (si applicable), ou en cas d'individu, son époux/épouse et/ou ses enfants.

«Associé Nommant» signifie les détenteurs de Parts Sociales de Classe A dans le cas d'un gérant de Classe A et les détenteurs de Parts Sociales de Classe B dans le cas du gérant de Classe B.

«Statuts» signifie les statuts de la Société, tels que modifiés de temps à autre.

«Gestionnaire d'Actifs» signifie Round Hill Asset Management LLC (ou ses successeurs, ayant droits ou cessionnaires autorisés, de temps à autre) agissant en la qualité de gestionnaire d'actifs sous tout Contrat de Gestion d'Actifs pouvant être conclu de temps à autre.

«Contrat de Gestion d'Actifs» signifie tout contrat de gestion d'actifs pouvant être conclu entre, entre autres, la Société et le Gestionnaire d'Actifs de temps à autre, dans le cadre de prestations de services qui seraient rendues par le Ges-

tionnaire d'Actifs à la Société en relation avec la Propriété et le Groupe, qui inclurait des matières comme le conseil en financement et acquisition, la stratégie d'actif et d'aliénation, des services de crédit-bail, l'information financière et de gestion de la marque, tel que modifié de temps à autre.

«Budget Annuel» signifie le premier budget en relation avec l'opération de la Propriété et tout budget annuel subséquent approuvé par le Conseil.

«Conseil» signifie le conseil de gérance de la Société de temps à autre.

«Sujets Réservés au Conseil» signifie tous les Sujets Réservés, excepté les Sujets Réservés aux Actionnaires.

«Activité» signifie les activités de la Société et toute autre activité que les Actionnaires peuvent, de temps à autre, s'accorder à faire réaliser à la Société.

«Jour Ouvrable» signifie tout jour calendaire autre que le samedi, dimanche et tout autre jour pendant lequel les établissements de crédit sont autorisés à fermer au Grand-Duché de Luxembourg, aux Iles Caïmans et à Malte.

«Plan d'Activités» signifie le Plan d'Activités Initial et tout autre plan d'activités subséquent adopté par la Société, tel que modifié, révisé ou complété de temps à autre.

«Dettes de Classe A» signifie toute dette détenue à l'encontre de la Société, par les détenteurs de Parts Sociales de Classe A, leurs bénéficiaires effectifs direct ou indirect, leurs Affiliés et/ou leurs successeurs, ayant droits ou cessionnaires autorisés, de temps à autre.

«Compte de Prime en Capitaux Propres des Parts Sociales de Classe A» signifie tout compte de prime en capitaux propres lié aux Parts Sociales de Classe A, les montants enregistrés dans de tels Comptes de Primes en Capitaux Propres constituent des réserves de la Société librement distribuables pour le bénéfice des détenteurs de Parts Sociales de Classe A.

«Participations de Classe A» signifie les Parts Sociales de Classe A et les Dettes de Classe A.

«Considération des Participations de Classe A» a la signification énoncée à l'article 9.3.5 des présents Statuts.

«Gérants de Classe A» signifie le ou les Gérant(s) nommé(s) par l'Assemblée Générale sur proposition de l'Associé de Classe A et en fonction.

«Détenteurs Non-Offrants de Classe A» a la signification énoncée à l'article 9.4.1 des présents Statuts.

«Participations Offertes de Classe A» a la signification énoncée à l'article 9.3.1 des présents Statuts.

«Détenteurs Offrants de Classe A» a la signification énoncée à l'article 9.3.1 des présents Statuts.

«Parts Sociales de Classe A» signifie les Parts Sociales de classe A, en circulation de temps à autre.

«Dettes de Classe B» signifie toute dette détenue à l'encontre de la Société, par les détenteurs de Parts Sociales de Classe B, leurs bénéficiaires effectifs direct ou indirect, leurs Affiliés et/ou leurs successeurs, ayant droits ou cessionnaires autorisés, de temps à autre.

«Compte de Prime en Capitaux Propres des Parts Sociales de Classe B» signifie tout compte de prime en capitaux propres lié aux Parts Sociales de Classe B, les montants enregistrés dans de tels Comptes de Primes en Capitaux Propres constituent des réserves de la Société librement distribuables pour le bénéfice des détenteurs de Parts Sociales de Classe B.

«Participations de Classe B» signifie les Parts Sociales de Classe B et les Dettes de Classe B.

«Considération des Participations de Classe B» a la signification énoncée à l'article 9.4.4 des présents Statuts.

«Gérant de Classe B» signifie le Gérant nommé par l'Assemblée Générale sur la proposition de l'Associé de Classe B et en fonction.

«Détenteurs Non-Offrants de Classe B» a la signification énoncée à l'article 9.3.1 des présents Statuts.

«Participations Offertes de Classe B» a la signification énoncée à l'article 9.4.1 des présents Statuts.

«Détenteurs Offrants de Classe B» a la signification énoncée à l'article 9.4.1 des présents Statuts.

«Parts Sociales de Classe B» signifie les Parts Sociales de classe B, en circulation de temps à autre.

«Société» signifie WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.

«Concurrent» signifie toute Personne qui fournit des prestations de services, substantiellement similaires à celles prévues dans tout Contrat de Gestion d'Actifs pouvant être conclu de temps à autre, sur le marché des logements étudiants UK.

«Contrôle» signifie le pouvoir d'exercer la majorité des droits de vote d'une entité, au niveau du conseil de gérance ou à celui des associés, soit directement soit indirectement.

«Compte de Prime en Capitaux Propres» signifie tout compte ou toute réserve de capitaux propres ou de prime d'émission (y compris le compte 115, Apports des actionnaires non rémunérés par des titres) du plan comptable normalisé luxembourgeois) lié aux parts sociales (ou à une classe de parts sociales) de la Société, qui constituent des réserves librement distribuables de la Société pour le bénéfice de ses (ou des pertinentes classes de) Associés.

«Sortie» signifie la vente de la Propriété, de toutes les parts sociales dans Propco ou de toutes les parts sociales dans la Société, ou tout autre événement que le Conseil peut autoriser de la même manière qu'un Sujet Réservé au Conseil de temps à autre.

«Assemblée Générale» signifie une assemblée générale des Associés.

Groupe signifie la Société et ses Filiales.

«Plan d'Activités Initial» signifie le Plan d'Activité des cinq (5) années initiales en rapport avec la Propriété, approuvé par la Société.

«Participations» signifie les Participations de Classe A et les Participations de Classe B.

«IRR» signifie un taux de rendement interne, tel que défini dans tout Contrat de Gestion d'Actifs qui peut être conclu de temps à autre ou, en l'absence d'une telle définition, comme déterminé par le Conseil statuant de la même manière que pour les Sujets Réservés au Conseil.

«Accord d'Investissement» signifie tout contrat pouvant être conclu de temps à autre, entre la Société et les détenteurs de Participations, gouvernant leurs droits et obligations respectifs dans la Société, tel que modifié, complété ou accédé à, de temps à autres.

«Loi» signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée de temps à autre.

«Réserve Légale» a la signification énoncée à l'article 18.1 des présents Statuts.

«Gérant Luxembourgeois» signifie un Gérant ayant sa résidence fiscale au Grand-Duché de Luxembourg.

«Gérant» signifie un gérant de la Société, indépendamment de sa classe.

«Résolutions Circulaires des Gérants» a la signification énoncée à l'article 12.8 des présents Statuts.

«Opco» signifie Cain Management Limited, une société constituée et enregistrée en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 08999049.

«Personne» signifie tout individu, société, partenariat, entreprise, association, organisation sans personnalité morale ou toute autre entité légale.

«Propco» signifie WH Student Accommodation S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.657.

«Propriété» signifie la pleine propriété des terres et immeubles connus en tant que Independent Student Living West Hampstead tel qu'inscrit au registre cadastral au Royaume-Uni, avec titre de propriété absolu sous le numéro NGL736551.

«Gestionnaire de Propriété» signifie Opco (ou ses successeurs, ayants droits ou cessionnaires autorisés, de temps à autre) agissant en tant que gestionnaire de propriété sous tout contrat de service de gestion de propriété pouvant être conclu avec Propco de temps à autre, tel que ce contrat peut être modifié de temps à autre.

«Date Pertinente» a la signification énoncée à l'article 9.5.1 des présents Statuts.

«Sujets Réservés» signifie les décisions et/ou sujets énoncés ci-dessous:

1. Toute vente, aliénation ou fusion de toute société du Groupe ou la Propriété, tout investissement en capitaux dans le Groupe, et toutes dispositions ou acquisitions (en dehors du Plan d'Activités applicable) excédant cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000);

2. Toutes décisions matérielles en lien avec la structure sociétaire du Groupe (pour éviter tout doute, pas les opérations journalières de gestion de la Propriété qui sont insignifiantes), y compris l'exercice des droits de vote et des droits de veto;

3. Admission d'investisseurs additionnels dans le Groupe;

4. Entrer dans, modifier les ou mettre fin aux contrats conclus avec les tiers excédant cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000) (en dehors du Plan d'Activités applicable) (pour éviter tout doute, pas les opérations journalières de gestion de la Propriété qui sont insignifiantes);

5. Toute décision fiscale ou juridique qui pourrait avoir une incidence défavorable substantielle sur tout Associé (y compris tout changement à la constitution du Groupe ou tout changement dans la politique de distribution de la Société;

6. Débuter, compromettre, fixer ou encore renoncer à toute réclamation en rapport à toute procédure contentieuse ou arbitrale;

7. Toutes transactions entre parties liées (au quel cas la partie qui a un conflit n'a pas de droit de vote);

8. Tout changement matériel dans la stratégie d'investissement dans le Groupe et la Propriété;

9. Agréer au premier, et à tous les suivants, Budget Annuel pour lequel le Gestionnaire d'Actifs est mandaté à agir, y compris tout changement au Budget Annuel;

10. Toute Sortie ou vente de tout actif individuel matériel du Groupe (en entier ou en partie);

11. Nomination et remplacement du Gestionnaire de Propriété;

12. Toute modification, cession, ou transfert du Contrat de Gestion d'Actifs et tout contrat de substitution au Contrat de Gestion d'Actifs;

13. Toutes les distributions de dividendes ou les remboursements des prêts consentis par les Associés;

14. Toute augmentation du capital social d'une société du Groupe, consolider, subdiviser ou altérer tout droit attaché à toute part sociale de toute société du Groupe, réduire le capital social de société du Groupe, capitaliser tout montant inscrit au crédit des réserves de toute société du Groupe ou réorganiser le capital social de toute société du Groupe;

15. Attribuer, émettre ou accorder toute part sociale de toute société du Groupe ou toute option ou participation (dans la forme ou convertible ou autre) sur tout capital social non émis de tout société du Groupe;

16. Toute modification ou tout ajout au memorandum, statuts et documents constitutifs de toute société du Groupe;
17. Effectuer toute activité autre que l'opération et la gestion du Groupe et de la Propriété;
18. Contracter toute dette ou engagement dans tout arrangement financier de toute sorte (y compris ceux qui ne nécessitent pas d'être enregistrés dans les comptes audités du Groupe);
19. Affecturer ou céder toute créance comptable;
20. Créer ou permettre de créer toute hypothèque, charge, privilège ou gage, ou tout autre garantie sur ses engagements ou ses actifs;
21. Ouvrir tout compte bancaire;
22. Conclure toute transaction ou aménagement similaire de couverture de risques;
23. Changer tant les auditeurs que la date de référence comptable;
24. Changer les experts comptable du Groupe;
25. Conclure ou mettre fin à tout contrat de travail ou de services rémunérés par la société du Groupe en rapport avec la rémunération individuelle ou annuelle (y compris les salaires, bonus et autres bénéfices) supérieure à cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000) ou encore employer ou engager tout individu comme cadre ou gérant supérieur ou mettre fin à l'emploi ou l'activité d'une telle personne;
26. Etablir ou modifier toute participation aux bénéfices, options sur parts sociales, bonus ou autre programme d'intéressement de toute nature pour les gérants/directeurs ou les employés;
27. Etablir ou modifier tout plan de retraite ou accorder tout droit à la retraite à tout gérant/directeur, employé, ancien directeur/gérant ou employé ou tout membre de toute personne de la famille;
28. Formellement nommer des conseillers pour une procédure de vente en lien avec la Propriété ou toute société du Groupe;
29. Tout appel de fonds additionnels; et
30. Gager ou transférer les Parts Sociales de Classe A dans la Société ou la participation dans toute Filiale.

Pour éviter tout doute, toutes les décisions et/ou sujets (y compris sans limitation tout contrat, garanties, gages, documents, avis, ou certificats y afférents) en lien, connecté à ou nécessaire pour l'acquisition de la Propriété, y compris sans limitation (i) l'obtention et la réalisation de tout financement (via un financement senior ou de la dette auprès de détenteurs de Participations) du Groupe et la Propriété et (ii) le financement de la Société ou toute Filiale, n'est pas constitutif d'un Sujet Réservé et les dispositions afférentes dans les Statuts ne doivent pas être considérées dans ce contexte.

«Agent de Services» signifie Nido Management UK Limited (ou successeurs, ayants droits ou cessionnaires autorisés, de temps à autre) agissant en sa capacité d'agent de service sous tout PMA pouvant être conclu de temps à autre.

«Associés» signifie les associés de la Société.

«Sujets Réservés aux Associés» signifie, parmi les Sujets Réservés, ces décisions et/ou sujets que la loi conditionne spécifiquement à une résolution de l'Assemblée Générale.

«Parts Sociales» signifie les parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune, en circulation de temps à autre, y compris, sans limitation, les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B.

«Filiale» signifie toute filiale de la Société.

«Notification d'Electon de Sortie Conjointe» a la signification énoncée à l'article 9.4.5 des présents Statuts.

«Notification de Sortie Conjointe» a la signification énoncée à l'article 9.4.2 des présents Statuts.

«Tiers» a la signification énoncée à l'article 9.1.4 des présents Statuts.

«Investissement Total» signifie le montant total et en principal (y compris sans limitation, via de la dette, des parts sociales et des capitaux propres y compris tout Compte de Prime su Capitaux Propres) détenu dans la Société par les détenteurs de Participations.

«transfert» signifie, si le contexte le requiert, tout acte de vente et tout autre acte ou contrat, soit inter vivos ou mortis causa, avec ou sans contrepartie estimable (y compris, sans limitation, les ventes, les échanges, les contributions au capital social, les créations de garanties, la mise en application des garanties, les ventes forcées et les cessions forcées, accorder tout droit de bénéficiaire effectif ou tout droit de jouissance ou lien de possession, activité de prêt de titres, fusions et scissions) qui résulte dans le transfert (même temporaire et/ou à titre fiduciaire) de la propriété ou de tout droit sur la rem sur ou en lien avec les parts sociales ou participation dans le Groupe de sociétés, ou la Propriété à une Personne autre que les détenteurs précédents de telles parts sociales ou participation. Les termes de «transférer», «transféré», «cédant» et «cessionnaire» tels qu'utilisés dans les Statuts ont une signification cohérente avec cette définition de transfert.

«Notification de Transfert» a la signification énoncée à l'article 9.3.3 des présents Statuts.

«Résolutions Ecrites des Associés» a la signification énoncée à l'article 14.2 des présents Statuts.

Titre II. Forme - Nom - Siège Social - Objet - Durée

Art. 2. Forme. La Société est une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la Loi, et les Statuts.

Art. 3. Dénomination. La dénomination de la Société est «WH Student Accommodation Holdco S.à r.l.».

Art. 4. Siège Social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du Conseil, conformément aux présents Statuts.

4.3 Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des Associés, agissant conformément aux conditions prescrites pour les modifications des Statuts.

4.4 La Société pourra établir des succursales ou bureaux dans le Grand-Duché du Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 5. Objet.

5.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toutes autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition et/ou l'investissement par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, de bons, d'obligations, de créances et toutes sûretés, avoirs ou instruments financiers de quelque nature que ce soit, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

5.2 La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et dans tous types d'avoirs. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

5.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, bons, certificats et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant de tous emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut, en outre, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

5.4 D'une manière générale elle peut prêter assistance de quelque manière que ce soit à toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font parties du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

5.5 La Société peut généralement employer toutes techniques et tous instruments en relation avec un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, taux d'intérêt et tout autre risque.

5.6 La Société peut enfin accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 6. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre III. Capital Social - Parts Sociales

Capital Social.

7.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille Livres Sterling (GBP 12.000), représenté par dix mille huit cent (10.800) Parts Sociales de Classe A et mille deux cent (1.200) Parts Sociales de Classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, entièrement souscrites et libérées.

7.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois, par résolution des Associés, agissant conformément aux articles 15.7, 20 et à tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre.

7.3 Sous réserve de tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre, la Société peut créer un ou plusieurs Compte de Prime en Capitaux Propres, chacun pouvant être alloué et rattaché spécifiquement à une classe de Parts Sociales particulière.

Art. 7. Parts Sociales.

8.1 Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale.

8.2 Sous réserve de tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre, la Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet;
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital de la Société, et en tout état de cause, ce rachat sera considéré comme un Sujet Réserve aux Associés; et
- (iii) que toute distribution faite aux Associés résultant de ce rachat est faite conformément à l'article 20 suivant.

Art. 8. Transfert de Participations.

9.1 Règles Générales

9.1.1 Aucun transfert de Participations ne peut avoir lieu si ce transfert déclencherait un remboursement ou un paiement anticipé obligatoire, une accélération, un changement de contrôle ou un événement de défaut sous toute facilité de crédit du Groupe, à moins que le consentement préalable ou la renonciation n'ait été obtenu des prêteurs concernés. Pour éviter tout doute, toutes les dispositions relatives au transfert contenues dans l'article 9 sont soumises à la précédente disposition de cet article 9.1.1.

9.1.2 Le Transfert de Participations à des tiers (y compris, pour éviter tout doute, à des Affiliés) est soumis:

- (i) en ce qui concerne le transfert de Parts Sociales, à l'autorisation préalable des Associés représentant au moins les deux tiers du capital social;
- (ii) à la notification à, ou acceptation par, la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil de Luxembourg, pour être opposable à la Société ou aux tiers;
- (iii) aux conditions prescrites dans tout Accord d'Investissement, pouvant être conclu de temps à autre; et
- (iv) aux articles 9.1.3 à 9.1.5, 9.2, 9.3, 9.4 et 9.5, si applicable.

9.1.3 En conformité avec les lois, en particulier et sans limitation, les articles 9.1.1 et 9.1.2 susmentionnés, un détenteur de Participations peut procéder à un transfert de Participations à (i) un ou plusieurs de ses Affiliés conformément à l'article 9.2 et (ii) tout autre détenteur(s) de Participations, librement et sans limitations, autre que de donner une notification préalable en bonne et due forme sur le nombre and type de Participations et la date d'un tel transfert, à la Société et, si applicable, aux autres détenteurs de Participations.

9.1.4 Les détenteurs de Participations de Classe A ne peuvent pas transférer leurs Participations de Classe A à un tiers non-lié (le Tiers), excepté dans le cas où les détenteurs de Participations de Classe B décident de ne pas sortir après un terme de cinq années après la Réalisation de l'Acquisition, auquel cas les détenteurs de Participations de Classe A peuvent initier un processus structuré pour réaliser leur part de profit en vendant toutes (et pas partiellement) leur Participations de Classe A à un Tiers, soumis à un droit de premier refus des détenteurs de Participations de Classe B en vertu de l'article 9.3, à un prix égal à la distribution avant impôt basée sur l'article 20 incluant la part de profit basé sur l'estimation du marché actuelle du Groupe et de la Propriété faite par un expert indépendant de réputation (comme, CBRE ou JLL). Pour éviter toute doute, les détenteurs de Participations de Classe B ne sont soumis à aucune obligation d'acheter les Participations de Classe A.

9.1.5 Les détenteurs de Participations de Classe B peuvent transférer tout ou partie de l'ensemble de leurs Participations de Classe B à un Tiers, sous la condition stricte que le Tiers ne soit pas (ou ne devienne pas du fait du transfert) un Concurrent et sujet au droit de sortie conjointe de l'article 9.4.

9.2 Transfert aux Affiliés

En conformité avec la loi, un détenteur de Participations peut transférer tout ou partie de ses Participations à tout moment à un ou plusieurs de ses Affiliés, à condition que ce transfert soit en conformité avec chacun des points suivants:

- (i) un tel Affilié devient une partie à tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre et accepte d'être lié par ses termes et conditions comme s'il y était mentionné en tant que détenteur de Participations, et a précédemment exécuté et délivré tout formulaire d'adhésion;
- (ii) le cédant détenteur de Participations est conjointement responsable avec l'Affilié, pour la violation des Statuts par l'Affilié et de tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre;
- (iii) le cédant détenteur de Participations et tous les Affiliés du cédant détenteur de Participations constituent et doivent être considérés comme étant une seule et unique partie pour tous les sujets relatifs à tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre;
- (iv) le transfert est sujet à la condition subséquente que la Personne identifiée par le cédant détenteur de Participation comme Affilié cesse d'être qualifiée ainsi;
- (v) si toute Personne précédemment identifiée par le cédant titulaire de la Participations comme Affilié cesse d'être qualifiée ainsi: (A) l'Affilié précédent notifie promptement aux autres détenteurs de Participations sous la forme d'une

notification spécifiant le transfert de Participations initial et la date à partir de laquelle l’Affilié précédent a cessé d’être un Affilié; (B) le transfert à un tel Affilié précédent sera définitivement terminé avec effet à la date à laquelle le cessionnaire a cessé de qualifier comme Affilié; et (C) les Participations transférées doivent être retournées au cédant détenteur de Participations et, ensuite, le cédant détenteur de Participations, soit les réacquière ou cause un autre Affilié de les réacquérir endéans trente (30) Jours Ouvrables.

9.3 Droit de Premier Refus

9.3.1 Sous réserve de l’article 9.1.4, si les détenteurs de Participations de Classe A (Détenteurs Offrants de Classe A) désirent procéder au transfert de toutes leurs Participations de Classe A (Participations Offertes de Classe A) à un Tiers, les détenteurs de Participations de Classe B (Détenteurs Non-Offrants de Classe B) ont un droit de premier refus pour acheter toutes les Participations Offertes de Classe A, mais pas moins que toutes, selon les termes et conditions énoncées à l’article 9.3.

9.3.2 Avant toute proposition de transfert de Participations Offertes de Classe A, les Détenteurs Offrants de Classe A doivent avoir reçu une offre bona fide irrévocable du Tiers d’acheter les Participations Offertes de Classe A faisant état de l’identité du Tiers, le prix et les termes et conditions selon lesquels les Participations Offertes de Classe A sont proposées d’être transférées, et la confirmation de l’acceptation du Tiers d’être lié par les termes et conditions de tout Accord d’Investissement pouvant être conclu de temps à autre, comme si il y était nommé en tant que détenteur de Participations.

9.3.3 Les Détenteurs Offrants de Classe A doit informer la Société et les Détenteurs Non-Offrants de Classe B en leur envoyant une notification (la Notification de Transfert).

9.3.4 La Notification de Transfert doit spécifier:

- (i) le nom du Tiers intéressé par l’achat des Participations et tout autre information pertinente à propos du Tiers (y compris son bénéficiaire ultime ou entité contrôlant, le cas échéant);
- (ii) le nombre et la classe des Participations offertes au transfert;
- (iii) le prix offert pour le transfert des Participations Offertes de Classe A (distinguant entre les Parts Sociales et les autres Participations, tel qu’ applicable);
- (iv) projets de documentation de transfert relatant les termes et conditions de paiement de tel prix et tous autres termes et conditions matériels d’un tel transfert; et
- (v) mentionner la date et le lieu anticipés de la réalisation d’un tel transfert.

9.3.5 Si la contrepartie offerte par le Tiers pour la Participations Offertes de Classe A (Considération des Participations de Classe A) pas constituée, en entier, par du numéraire, les Détenteurs Non-Offrants de Classe B ont une période de dix (10) Jours Ouvrables après réception de la Notification de Transfert pour demander, par le biais d’une notification envoyée aux Détenteurs Offrants de Classe A que la valeur de marché équitable des Participations Offertes de Classe A et de la Considération des Participations de Classe A, soit déterminée conformément à l’article 9.5.

9.3.6 Sous peine de déchéance, les Détenteurs Non-Offrants de Classe B ont une période de quinze (quinze) Jours Ouvrables après réception de la Notification de Transfert (ou endéans deux (2) Jours Ouvrables après que la just valeur marchande des Participations Offertes de Classe A et de la Considération des Participations de Classe A ait été déterminée conformément à l’article 9.5) durant laquelle ils peuvent exercer leur droit de premier refus et acquérir les Participations Offertes de Classe A à proportion de leur détention de Participations dans la Société au même prix (ou son équivalent en numéraire) et aux mêmes conditions qu’énoncées dans la Notification de Transfert. Ce droit de premier refus doit être exercé par le biais d’une notification envoyée aux Détenteurs Offrants de Classe A, avec une copie à la Société et à chacun des Détenteurs Non-Offrants de Classe B.

9.3.7 Dans l’hypothèse où les Détenteurs Non-Offrants de Classe B ne décident pas d’acheter les Participations Offertes de Classe A à hauteur de leurs Participations, le droit de premier refus des autres Détenteurs Non-Offrants de Classe B augmente automatiquement à hauteur de la même portion.

9.3.8 Dans le cas où le droit de premier refus n’est pas exercé, les Détenteurs Offrants de Classe A peuvent, conformément aux règles légales, aux Statuts et à tout Accord d’Investissement pouvant être conclu de temps à autre, transférer les Participations Offertes de Classe A à un Tiers au même prix et aux mêmes conditions qu’énoncés dans la Notification de Transfert.

9.3.9 Les détenteurs de Participations et le Tiers concerné, doivent accomplir toutes les formalités requises afin de valablement transférer les Participations spécifiées dans le Notification de Transfert sous un délai raisonnable.

9.4 Droit de Sortie Conjointe

9.4.1 Sous réserve des articles 9.1.4 et 9.1.5, si les détenteurs de Participations de Classe B (les Détenteurs Offrants de Classe B) souhaitent procéder au transfert de toutes leurs Participations de Classe B (les Participations Offertes de Classe B) à un Tiers, un tel transfert est soumis à un droit de sortie conjointe des détenteurs des Participations de Classe A (les Détenteurs Non-Offrants de Classe A).

9.4.2 Les Détenteurs Offrants de Classe B doivent informer la Société et les Détenteurs Non Offrants de Classe A en leur envoyant une notification (la Notification de Sortie Conjointe).

9.4.3 La Notification de Sortie Conjointe doit spécifier:

(i) le nom du Tiers intéressé par l'achat des Participations et tout autre information pertinente à propos du Tiers (y compris son bénéficiaire ultime ou entité contrôlant, le cas échéant);

(i) le nombre et la classe des Participations offertes au transfert;

(ii) le prix offert pour le transfert des Participations Offertes de Classe A (distinguant entre les Parts Sociales et les autres Participations, tel qu'applicable);

(iii) projets de documentation de transfert relatant les termes et conditions de paiement de tel prix et tous autres termes et conditions matériels d'un tel Transfert;

(iv) une offre aux Détenteurs Non Offrants de Classe A de participer à un tel transfert au Tiers; et

(v) mentionner la date et le lieu anticipés de la réalisation d'un tel transfert.

9.4.4 Si la contrepartie offerte par le Tiers pour les Participations Offertes de Classe B (Considération des Participations de Classe B) n'est pas constituée, en entier, par du numéraire, les Détenteurs Non Offrants de Classe A ont une période de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la réception de la Notification de Sortie Conjointe envoyée par les Détenteurs Offrants de Classe B pour demander, par le biais d'une notification envoyée aux Détenteurs Offrants de Classe B, que la juste valeur marchande des Participations Offertes de Classe B et de la Considération des Participations de Classe B soit déterminé conformément à l'article 9.5.

9.4.5 Sous peine de déchéance, chaque Détenteur Non Offrant de Classe A a le droit de transférer toutes leurs Participations (mais pas moins que la totalité) au Tiers. Un tel droit doit être exercé endéans les quinze (15) Jours Ouvrables à compter de la réception de la Notification de Sortie Conjointe (ou endéans les deux (2) Jours Ouvrables après que la juste valeur marchande des Participations Offertes de Classe B et de la Considération des Participations de Classe B ait été déterminée conformément à l'article 9.5) par le biais d'une notification (la Notification d'Election de Sortie Conjointe) envoyée aux Détenteurs Offrants de Classe B.

9.4.6 La Notification d'Election de Sortie Conjointe doit mentionner l'identité du Tiers ainsi que le nombre et la classe des Participations à transférer par les Détenteurs Non Offrants de Classe A. Le prix par Participation (distinction étant faite entre les Parts Sociales et les autres Participations, le cas échéant) offertes doit être le même que celui indiqué dans la Notification de Sortie Conjointe, ou son équivalent en numéraire.

9.4.7 Les Détenteurs Offrants de Classe B doivent faire délivrer la Notification d'Election de Sortie Conjointe afin de créer un contrat entre les Détenteurs Non Offrants de Classe A concernés et le Tiers, pour l'acquisition par le Tiers et pour le transfert par les Détenteurs Non Offrants de Classe A de leurs Participations conformément aux termes et conditions indiqués dans la Notification d'Election de Sortie Conjointe.

9.4.8 Le transfert des Participations des Détenteurs Offrants de Classe B et des Détenteurs Non Offrants de Classe A concernés en application de cet article 9.4.8 doit avoir lieu au plus vite, et dans tous les cas, endéans quarante-cinq (45) Jours Ouvrables à compter de la livraison de la Notification d'Election de Sortie Conjointe.

9.5 DETERMINATION D'UNE JUSTE VALEUR MARCHANDE

9.5.1 Endéans cinq (5) Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle la juste valeur marchande doit être déterminée (la Date Pertinente), la Société doit nommer un réviseur d'entreprises agréé de bonne réputation pour déterminer (endéans quinze (15) Jours Ouvrables à partir d'une telle nomination) la juste valeur marchande d'un tel actif conformément aux principes comptables, standards et pratiques généralement acceptés au Luxembourg à la Date Pertinente.

9.5.2 Si la Société ne nomme pas un tel réviseur d'entreprises agréé en application de l'article 9.5.1, chaque détenteur de Participations a le pouvoir de nommer un tel réviseur d'entreprises agréé au nom et pour le compte de la Société.

9.5.3 Le réviseur d'entreprises agréé doit agir en tant qu'expert et sa détermination du prix sera finale et s'imposera aux détenteurs des Participations, sauf en cas d'erreur manifeste auquel cas la Société devra nommer un autre réviseur d'entreprises agréé de bonne réputation.

Titre IV. Gestion

Art. 10. Nomination des gérants.

10.1 Les gérants doivent être nommés par une résolution des Associés, qui précise la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être Associés.

10.2 Le Conseil est composé d'un ou deux Gérants de Classe A et un Gérant de Classe B, parmi lesquels:

(i) les Gérants de Classe A sont nommés à partir d'une liste des candidats présentée par les détenteurs de Parts Sociales de Classe A; et

(ii) le Gérant de Classe B est nommé à partir d'une liste des candidats présentée par les détenteurs de Parts Sociales de Classe B.

10.3 Dans l'exercice de leurs droits en application de l'article 10.2, les Associés doivent s'assurer qu'à tout moment un nombre suffisant des Gérants Luxembourgeois est proposé afin que la majorité du Conseil soit à tout moment composé d'une majorité de Gérants Luxembourgeois.

10.4 Seul l'Associé Nommant (i) peut proposer la révocation d'un Gérant (qu'il avait proposé de nommer et en fonction en tant que Gérant, conformément à l'article 10.2) par une résolution des Associés et (ii) proposer de nommer par une

résolution des Associés un nouveau Gérant en remplacement, en envoyant une notification en ce sens à la Société et aux autres Associés.

10.5 Sous réserve de l'article 8.10 et de tout Accord d'Investissement pouvant être conclu de temps à autre, les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des Associés prise conformément aux provisions de cet article 10.

Art. 11. Pouvoirs.

11.1 Le Conseil est responsable de la direction générale et de la gestion de la Société et peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cette fin, à un ou plusieurs Gérants, dirigeant ou tout autre agent, Associés ou non, agissant de manière individuelle ou conjointe.

11.2 Les Gérants ne reçoivent aucune rémunération pour leur mandat services et sont remboursés des dépenses raisonnables effectuées dans le cadre de l'exercice de leur mandat, y compris des dépenses raisonnables de voyage et des frais de subsistance effectués pour participer aux réunions du Conseil.

11.3 Le Conseil peut aussi déléguer des pouvoirs spéciaux et limités dans des matières spécifiques à un ou plusieurs agents.

Art. 12. Conseil.

12.1 Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Le Conseil pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas à être un Gérant ou Associé et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil.

12.2 Le Conseil se réunira sur convocation de tout Gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion (qui en principe devra être le siège social de la Société) sera donnée à l'ensemble des Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion. Aucune convocation ne sera requise lorsque chacun des Gérants y a renoncé ou lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés.

12.3 Chaque Gérant peut prendre part aux réunions du Conseil en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre Gérant pour le représenter. Un Gérant peut représenter plus d'un Gérant.

12.4 Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone, visioconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des Gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation sera réputée équivalente à une participation physique.

12.5 Une réunion du Conseil est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, la moitié (1/2) du nombre total de Gérants de la Société est présente en personne ou représentée, sauf lorsque le Conseil est composée de moins de trois (3) Gérants auquel cas, le quorum sera de tous les Gérants.

12.6 Les décisions du Conseil sont prises valablement par un vote à la majorité simple, sauf pour les Sujets Réservés au Conseil.

12.7 Tous Sujets Réservés au Conseil sur lequel le Conseil délibère nécessitent, afin que les résolutions soient prises valablement, un vote à la majorité simple, incluant un vote positif du Gérant de Classe B.

12.8 Sous réserve de l'article 12.7 en ce qui concerne les Sujets Réservés au Conseil, les résolutions écrites approuvées et signées par tous les Gérants auront le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du Conseil (les Résolutions Circulaires des Gérants). Les résolutions pourront être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux étant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

12.9 Les délibérations du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par deux (2) Gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux seront signés par le président ou par deux (2) Gérants.

Art. 13. Responsabilité des Gérants. Les Gérants n'assument pas de responsabilité personnelle Société dans le cadre de leurs fonctions de Gérants quant aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, à condition que ces engagements soit conformes aux Statuts et à la Loi.

Titre V. Réunions des Associés

Art. 14.1. Pouvoirs.

14.1 A moins qu'elles soient prises en application de l'article 14.1. (ii), les résolutions des Associés doivent être adoptées à une assemblée générale des Associés (chacune une Assemblée Générale).

14.2 Si la Société compte moins de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être adoptées à l'unanimité par écrit (les Résolutions Ecrites des Associés).

14.3 Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

Art. 15.1. Réunions des Associés.

15.1 Les Associés peuvent être convoqués à des Assemblées Générales (i) par le Conseil, (ii) suivant une demande d'Associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, (iii) suivant une demande d'un détenteur de Parts Sociales de Classe B ou (iv) par chacun des Gérants individuellement.

15.2 Les convocations écrites à une Assemblée Générale indiquant l'ordre du jour doivent être envoyées à chaque Associé au moins vingt-quatre (24) heures avant l'Assemblée Générale en indiquant l'heure et le lieu de la réunion (qui en principe devra être le siège social de la Société), sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à l'Assemblée Générale. Aucune convocation ne sera requise dès lors que chacun des Associés y a renoncé ou lorsque tous les Associés sont présents ou représentés et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

15.3 Tout Associé peut donner un pouvoir à une autre Personne (qui ne doit pas être Associé), afin de se faire représenter à toute Assemblée Générale.

15.4 Les résolutions des Assemblées Générales sont valablement adoptées à la majorité des Associés, représentant plus de la moitié du capital social, sauf (i) si la Loi requiert un quorum plus élevé et/ou (ii) en relation avec les Sujets Réservés aux Associés, auquel cas les résolutions doivent inclure, pour être prises valablement, le vote positif des détenteurs des Parts Sociales de Classe B.

15.5 Si le quorum n'est pas atteint à la première Assemblée Générale, les Associés doivent être convoqués à nouveau, par lettre recommandée, à une deuxième Assemblée Générale. A cette deuxième Assemblée Générale, les résolutions ne seront prises valablement à la majorité des voix émises, sans tenir compte du pourcentage du capital représenté, sauf (i) si la Loi requiert un quorum plus élevé et/ou (ii) en relation avec les Sujets Réservés au Conseil, auquel cas les résolutions doivent inclure, pour être prises valablement, le vote positif des détenteurs des Parts Sociales de Classe B.

15.6 La tenue des Assemblées Générales n'est pas obligatoire si le nombre des Associés ne dépasse vingt-cinq (25). En l'absence de l'Assemblée Générale, les résolutions des Associés sont adoptées par voie de circulaires écrites, à la même majorité des votes exprimés que pour une Assemblée Générale, et pour autant que chaque Associé ait reçu, par écrit par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

15.7 Les résolutions décidant de modifier les Statuts ne peuvent être adoptées que par une résolution prise à la majorité des Associés, représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social, y compris le vote positif du détenteur de Classe B.

15.8 Chaque Associé peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à tous les Associés participant à l'Assemblée Générale de s'entendre en même temps. Une telle participation est considérée comme équivalente à une participation en personne.

15.9 Lorsque la Société, en conformité avec tout Accord d'Investissement qui peut être conclu de temps à autre, ne compte qu'un seul Associé ou si le nombre des Associés est réduit à un, et sous réserve d'un tel Accord d'Investissement:

(i) L'Associé unique assume tous les pouvoirs dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale.

(ii) Toute référence dans les Statuts aux Associés, l'Assemblée Générale, ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être comprise comme faisant référence à l'Associé unique ou les Résolutions Ecrites de l'Associé unique, selon le cas, et aucune distinction ne devrait être faite entre les classes des Associés.

(iii) Les résolutions de l'Associé unique doivent être consignées dans des procès-verbaux ou établies par écrit.

Titre VI. Exercice social - Comptes annuels - Bénéfices - Contrôle

Art. 16. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Comptes annuels. Tous les ans, à la clôture de l'exercice social, le Conseil dresse un bilan et un compte de pertes et profits auxquels un inventaire est annexé, conformément à la Loi, lequel avec les comptes annuels est soumis aux Associés.

Art. 18. Bénéfices.

18.1 Cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société est affecté à la réserve légale (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la Réserve Légale atteint un dixième (10%) du capital social.

18.2 Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter, mais toujours en respectant les dispositions légales applicables et les stipulations de tout Accord d'Investissement qui peut être conclu de temps à autre.

18.3 Tout montant qui sera distribué aux Associés doit l'être conformément à l'article 20 ci-dessous.

Art. 19. Dividendes intérimaires.

19.1 Les dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, si les conditions suivantes sont remplies:

(i) le Conseil doit établir les comptes intérimaires;

(ii) les comptes intérimaires montrent que suffisamment de bénéfices et réserves (y compris le Compte de Prime en Capitaux Propres) sont disponibles pour distribution; étant entendu que le montant à être distribué ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par bénéfices reportés et les réserves distribuables, et diminués par pertes reportées et des sommes à affecter à la Réserve Légale;

(iv) dans un délai de deux (2) mois à compter de l'établissement des comptes intermédiaires, le Conseil doit décider la distribution des dividendes intermédiaires;

(v) les dividendes intermédiaires doivent être distribués conformément à l'article 20 ci-dessous;

(vi) en prenant en compte l'actif de la Société, les droits des créanciers de la Société ne peuvent pas être affectés par la distribution de dividende intermédiaire; et

(vii) une telle distribution est en conformité avec tout Accord d'Investissement qui peut être conclu de temps à autre.

19.2 Au cas où les dividendes intermédiaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de demander le remboursement des dividendes intermédiaires ne correspondant pas aux bénéfices réellement réalisés et les Associés doivent immédiatement rembourser l'excédent à la Société au pro rata, si cela est demandé par le Conseil.

Art. 20. Distribution.

20.1 Sous réserve de toutes les exigences légales et réglementaires, toute liquidité disponible reçue par la Société ne peut être distribuée et effectuée par la Société que de la manière suivante et selon l'ordre suivant:

(i) premièrement, au paiement des impôts;

(ii) deuxièmement, au paiement de ses autres passifs, y compris sans limitation les coûts de structure, les coûts de fonctionnement et les dépenses;

(iii) troisièmement, au paiement de tous frais pouvant être dus sous tout Contrat de Gestion d'Actifs pouvant être conclu de temps à autre;

(iv) quatrièmement, au paiement de tous frais de services transactionnel pouvant être du;

(v) cinquièmement, aux détenteurs de Participations de Classe B jusqu'à ce qu'ils aient reçu un montant total égal (A) à la somme (i) du montant principal de la Dette de Classe B, (ii) montant nominal total des Parts Sociales de Classe B et (iii) montant du Compte de Prime en Capitaux Propres de Parts Sociales de Classe B (s'il y en a), (B) moins un montant égal au total des paiements faits sous le point (iv) ci-dessus;

(vi) sixièmement, aux détenteurs de Participations de Classe A jusqu'à ce qu'ils aient reçu un montant total égal au (i) montant principal de la Dette de Classe A, (ii) montant nominal total des Parts Sociales de Classe A et (iii) montant du Compte de Prime en Capitaux Propres de Parts Sociales de Classe A (s'il y en a);

(vii) septièmement, les liquidités restantes aux détenteurs de Participations, de la manière suivante et selon l'ordre suivant:

- pari passu, aux détenteurs de Participations de Classe A et de Participations de Classe B, basé sur leurs détentions respectives de l'Investissement Total, jusqu'à ce que 12.5% de l'IRR soient atteints;

- 31% aux détenteurs de Participations de Classe A et 69% aux détenteurs de Participations de Classe B, jusqu'à ce que 15% de l'IRR soient atteints;

- 40% aux détenteurs de Participations de Classe A et 60% aux détenteurs de Participations de Classe B, jusqu'à ce que 20% de l'IRR soient atteints; et

- pour toute liquidité excédante, après les allocations survenues sous le point (vii) ci-dessus, 48% aux détenteurs de Participations de Classe A et 52% aux détenteurs de Participations de Classe B.

20.2 Toute distribution de la Société faite en conformité avec l'article 20.1 (v) à (vii), peut être faite par voie de remboursement des intérêts ou du principal, distribution de dividendes (annuelle ou intermédiaire), remboursement des Comptes de Prime en Capitaux Propres, et/ou de toute autre manière, tel que déterminée par le Conseil à sa seule discrétion résolvant comme un Sujet Réservé au Conseil.

20.3 Toute distribution faite à des détenteurs spécifiques d'une classe de Parts Sociales doit être allouée au pro rata à hauteur de leur participation respective dans la classe de Parts Sociales applicable.

Art. 21. Surveillance.

21.1 Lorsque le nombre des Associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, Associé(s) ou non, qui exerceront leur mandat jusqu'à la date de l'Assemblée Générale annuelle qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'Assemblée Générale.

21.2 La Société confiera la révision de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) désigné(s) par résolution de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale pourra cependant nommer un réviseur d'entreprise agréé à tout moment.

Titre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution.

22.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social ce qui inclut le consentement de tous les Détenteurs de Participations de Classe B. Les Associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

22.2 Selon tout Accord d'Investissement pouvant être conclu s'il y a lieu, le surplus (s'il y a) après réalisation des actifs et paiements du passif pourra être distribué aux Associés conformément à l'article 20.

Titre VII. Dispositions générales

23.1 Les notifications et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

23.2 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

23.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

23.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les Associés. En cas de divergences entre les Statuts et un Accord d'Investissement qui aurait été conclu de temps à autre, cet Accord d'Investissement prévaudra sur les Statuts entre la Société et les détenteurs de Participations dans la mesure permise par la Loi.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites du présent acte sont estimés à mille deux cent quarante euros (1.240,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instruant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé, avec le Notaire, le présent acte.

Signé: V. PIERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch, A.C., le 04 février 2015. Relation: DAC/2015/1833. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 05 février 2015.

Référence de publication: 2015020088/1258.

(150023557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2015.

Atelier d'Architecture Frank Thoma, Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 236, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 46.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015006942/9.

(150007538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Augentius (Luxembourg) S.A., Société Anonyme, (anc. Augentius Fund Administration (Luxembourg) S.A.).

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 150.673.

Statuts coordonnés, suite à une l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 octobre 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 novembre 2014.

Référence de publication: 2015006905/11.

(150007866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Serrano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 43.094.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 23 février 2015 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2014;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015013103/10/18.

Syndex Umbrella SICAV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 170.918.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société lors de l'assemblée générale tenue en date du 24 décembre 2014.

L'associé unique:

1. approuve les comptes de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 14 juillet 2014 (date de début de la liquidation);
2. donne décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 14 juillet 2014 (date de début de la liquidation);
3. approuve le rapport de liquidation présenté par le liquidateur;
4. approuve la nomination de PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg, en tant qu'auditeur spécial (Réviseur d'entreprises agréé) de la liquidation;
5. approuve le rapport de PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, sur le rapport de liquidation;
6. donne décharge complète à PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, comme Réviseur d'entreprises agréé de la Société, pour toutes ses fonctions en relation avec (i) l'exercice ayant débuté le 1^{er} janvier 2014 et ayant pris fin le 14 juillet 2014, date de l'assemblée générale extraordinaire décidant de dissoudre et de mettre en liquidation la Société, et comme qu'auditeur spécial (Réviseur d'entreprises agréé) (ii) pour la liquidation de la Société;
7. donne décharge complète à ME Business Solutions S.à r.l., en tant que liquidateur pour l'exécution de son mandat;
8. clôt la liquidation, la société cessant d'exister;
9. décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans dans les bureaux de la Banque CACEIS Luxembourg, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (ou tout adresse future du siège social de cette entité);
10. décident que les sommes et valeurs, revenant aux créanciers ou actionnaires dont la remise n'a pu leur être faite, seront déposées à la Caisse de Consignation de Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Le Mandataire

Référence de publication: 2015006716/34.

(150006751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.